

L'info



BULLETIN DE LIAISON DE L'AIACE SECTION FRANCE

DECEMBRE 2025 - N°51

Alsace-Moselle : une mémoire frontalière

p.10

Mémorial Alsace-Moselle - Photo BOGNER



D'Artagnan,
sur sa route Européenne p.34

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO



Eva Anglessy,
Meurthe-et-Moselle,
Grand Est



Jacques Babot,
Secrétaire général
AIACE France



Dominique Davoux,
Lot et Garonne,
Nouvelle Aquitaine



Marie-José Dupraz,
Paris, Ile-de-France



René Guth, Président
AIACE France



Francis Gutmann,
Bas-Rhin, Grand Est



Patrice Husson,
Oise, Hauts-de-France



Sylvain Kahn,
Professeur agrégé
Sciences Po, Paris



Eveline Lang,
Bas-Rhin, Grand Est



Serge Lebel,
Hauts-de-Seine,
Ile-de-France



Alain Libéros,
Charente Maritime,
Nouvelle Aquitaine



Hervé Moritz,
Président Mouvement
européen France



Ambroise Perrin,
Bas-Rhin, Grand Est



Jean-Pierre Pétillon,
Loire-Atlantique,
Pays de Loire



Isabelle Tranchant,
Pas-de-Calais,
Hauts-de-France



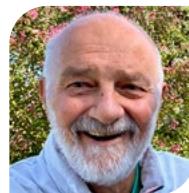
Danièle Tricot,
Moselle, Grand Est



Catherine Vieilledent,
Belgique



Philippe Vienne,
Haute-Savoie,
Auvergne Rhône-Alpes



Jacques Vonthron,
Haute Garonne,
Occitanie



Franco Zampogna,
Moselle, Grand Est

COMITÉ DE LECTURE



Louis Baumard



Annie Frament



Jean-Pierre et Denise
Pétillon



Michèle Thozet



Isabelle Tranchant

COMITÉ DE RÉDACTION



Michel Cat



Francis Gutmann



Guénolée Legros



Catherine Vieilledent



Jacques Vonthron

SOMMAIRE

Le mot du Président - René Guth	4
La vie de l'AIACE France	
L'Assemblée Générale 2025 Strasbourg et ses activités touristiques	
Jacques Babot	5-8
Rapport financier à l'AG de Strasbourg et annonce des nouveaux trésoriers	
Éveline Lang et Danièle Tricot	9
My IntraComm, n'oubliez pas ces adresses ! - Éveline Lang	9
L'Alsace et la Moselle : une terre disputée - Francis Gutmann	10-11
CyberSécurité - Patrice Husson	12-13
Notre site internet, mode d'emploi et sommaire - Groupe WEB	14-15
Avenir de notre magazine de l'INFO, votre avis compte	
Franco Zampogna et Jacques Vonthron	16
Rencontres régionales AIACE France	
Rencontres parisiennes - Isabelle Tranchant et Marie-José Dupraz	17
Une sortie à Bayonne - Dominique Davoux	18
L'Europe	
Compétitivité européenne, entre Donald Trump et Mario Draghi	
Catherine Vieilledent	19-22
La guerre et la refondation de l'Europe - Hervé Moritz	23-25
Interview de la députée européenne : Marie-Pierre Vedrenne	
Catherine Vieilledent	26-28
L'Atlantisme est mort, Vive l'Europe ! - Sylvain Khan	29-31
Après la vie active...	
The Eternal Student - Eva Anglessy	32-33
La route européenne d'Artagnan - Alain Liberos	34-37
Le songe de Riquet - Jacques Vonthron	38-39
Nos membres écrivent	
Un Alsacien européen, Germain Muller - Ambroise Perrin	40
In memorium	
Hommage à Paul Collowald - René Guth	41
Mot du rédacteur en chef - Jacques Vonthron	
Mot du secrétariat - Jacques Babot et Guénolée	42
Photo de l'AG avec les vœux du Comité - Jacques Babot	44

Éditeur responsable : René Guth

La revue semestrielle de l'info est publiée par l'Association Internationale des Anciens de l'Union Européenne, section France, à destination de ses adhérents. Les avis exprimés dans les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Nous les remercions pour leur contribution.

Collaboration artistique et photographique

La plupart des photographies et illustrations sont issues des photothèques personnelles des membres du Comité ; elles ne peuvent être reproduites qu'avec l'accord exprès de leurs auteurs. La provenance des autres photos est indiquée.

DESIGN & PRODUCTION : OIB-LS1

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS DE L'UNION EUROPÉENNE

CONTACT (Attention nouvelle adresse)

Représentation de la Commission européenne
AIACE France : 52, rue de la Victoire
75009 PARIS
07 67 61 44 43
aiace.france@wanadoo.fr
www.aiace-fr.eu



5



10



19



34



42

ÉDITORIAL - LE MOT DU PRÉSIDENT



Chères amies, chers amis,

Quel plaisir de vous retrouver après notre belle Assemblée générale de Strasbourg ! Entre débats sérieux, retrouvailles amicales et quelques éclats de rire bienvenus, cette rencontre a confirmé ce que nous sommes : une communauté soudée, active et joyeuse, où l'amitié européenne garde tout son sens, même... longtemps après la vie active !

Depuis cette AG, le temps du renouvellement est en marche. Les élections ont permis à de nouvelles énergies de rejoindre nos rangs, pendant que d'autres, après tant d'années de service fidèle, transmettent le flambeau. Le passage de relais se fait en douceur : nos nouveaux trésoriers veillent déjà avec rigueur à nos comptes, notre magazine INFO se réinvente, et les équipes se reforment ici et là. Mais il nous faut encore "pousser les feux" ! Les volontaires sont bienvenus : si l'envie vous prend de rejoindre une équipe, de prêter main forte, ou simplement d'apporter votre expérience, le Bureau vous ouvrira grand les bras.

Notre section française reste également très mobilisée sur un sujet de fond : l'impossibilité, pour nombre d'entre nous, de bénéficier de la Carte Vitale. Le dossier avance, mais trop lentement. L'AIACE-France continue d'agir, d'interroger, de proposer. Sur ce front comme sur d'autres, notre rôle reste celui d'un relais vigilant, collectif et solidaire.

Heureusement, les nouvelles sont aussi positives ! Grâce à l'assistance d'une équipe dédiée nous avons pu assurer collectivement, sans laisser personne au bord de la route, la transition vers un environnement informatisé plus sécurisé. Notre équipe reste mobilisée pour éviter la rupture numérique et elle continuera à vous assister.

Notre nouveau site internet est désormais en ligne : plus clair, plus vivant, plus utile. Vous y trouverez l'essentiel : actualités, démarches, publications, contacts et informations pratiques. Un outil pensé pour simplifier la vie de tous nos membres, où qu'ils soient.

Dans ce numéro d'INFO 51, vous découvrirez aussi un large éventail de rubriques qui reflètent la vitalité de notre association :

- Vie de l'AIACE : retour sur l'Assemblée de Strasbourg et sur la dynamique européenne de nos sections.
- Europe et société : réflexions sur les grands enjeux du moment, sur la mobilité, la solidarité et le rôle des institutions.
- Après la vie active : des témoignages inspirants, des parcours étonnantes, des aventures humaines qui montrent combien la retraite peut être synonyme de nouveaux engagements.
- Culture et découvertes : lectures, voyages, patrimoine et coups de cœur.
- Vie pratique : informations utiles, santé, numérique, petites astuces qui facilitent le quotidien.

Chaque article illustre la même conviction : celle que nos liens ne s'éteignent pas avec la retraite, mais qu'ils continuent de se tisser, autrement, autour de la curiosité, du partage et de l'amitié.

Alors, bonne lecture, chers amis ! Que ces pages vous ressemblent, vous inspirent et, pourquoi pas, vous donnent envie de lever le doigt pour rejoindre l'équipe. Et si d'aventure vous hésitez encore... souvenez-vous : à l'AIACE, le bénivolat ne rajeunit peut-être pas, mais il garde en pleine forme !

Bien amicalement,

René Guth

Assemblée Générale 2025

à Strasbourg et programme touristique

par Jacques Babot

Notre Assemblée Générale s'est tenue le jeudi 5 juin 2025 au Parlement européen de Strasbourg, où nous avons été chaleureusement accueillis. L'organisation, menée de main de maître par René Guth et Eveline Lang, a bénéficié du soutien efficace de François Brunagel, Nicole Reckinger, du secrétariat de l'AIACE France avec Guénolée Legros, ainsi que d'Arnauld Rehm, notre précieux relais au Parlement. Grâce à eux, tout s'est parfaitement déroulé.

L'événement a réuni 125 participants, un chiffre conforme à la moyenne des précédentes AG. À cette occasion, l'élection du Comité 2025-2028 a eu lieu. Une délégation du PMO (dont Fatima de Ascencio) et de la DGHR (cinq personnes, dont Roberto Rotter et Christian Levasseur, directeur du PMO) était également présente pour faciliter notre transition vers le code PIN et résoudre d'éventuels problèmes liés à EU Login.

La journée a débuté par les allocutions officielles de Mme Mélanie Herrbach (DG LINC.) et de notre président, René Guth. Mme Dominique Deshayes, Présidente de l'AIACE Internationale, a ensuite présenté les actualités

de Bruxelles. M. Pierre Perreau-Verdier a pris la parole au nom du Parlement européen, suivi de Serge Lebel et Jean-Pierre Pétillon, qui ont dévoilé le nouveau site web de l'AIACE France. La matinée s'est conclue par l'assemblée générale statutaire.

Après le déjeuner, une table ronde a réuni Hervé Moritz (Président du Mouvement européen France), Fabienne Keller (députée européenne – Questeur) et François Brunagel. M. François Gabriel, membre du cabinet du Secrétaire général du PE, est ensuite intervenu pour présenter le Parlement européen et son siège.

La fin de journée a permis de visiter le Parlamentarium et la Galerie des cadeaux protocolaires, guidés par François Brunagel et Mme Costanza Bossi, avant de profiter d'une croisière fluviale de 1h15 au cœur du centre historique de Strasbourg. La soirée s'est terminée dans le cadre chaleureux de la brasserie "Le Gruber", bâtie typiquement alsacienne située à deux pas de la cathédrale.

Le vendredi 6 juin a été consacré à la découverte culturelle et gastronomique de l'Alsace. Le programme a débuté par la visite du Palais du pain d'épices à Gertwiller, suivie d'une dégustation de vins chez Klipfel à Barr. Le déjeuner a eu lieu au Mont-Sainte-Odile, autour d'un repas traditionnel (baeckeoffe alsacien). Malgré la pluie, nous avons pu admirer le panorama exceptionnel sur la plaine d'Alsace, Strasbourg et la Forêt Noire depuis le sanctuaire, perché à 765 m d'altitude.

La journée s'est achevée au Mémorial d'Alsace-Moselle à Schirmeck, avec une visite retraçant l'histoire de la région, de son annexion au IIIe Reich jusqu'à l'aventure européenne. ■







LA VIE DE L'AIACE FRANCE





Philippe Paulin
Trésorier



Guido Cox
Trésorier adjoint

Les finances : bientôt une nouvelle équipe !

par Danièle Tricot et Éveline Lang

Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'après 18 mois de dévouement en tant que trésorière adjointe pour Madame Eveline Lang et quatre années d'engagement en tant que trésorière adjointe puis trésorière pour Madame Danièle Tricot, la relève est désormais assurée. À compter du 1^{er} novembre 2025, Messieurs Guido Cox

et Philippe Paulin leur succèdent respectivement dans ces fonctions.

Le comité les remercie chaleureusement pour leur engagement constant dans l'exercice de ces fonctions délicates et chronophages. Nous souhaitons aussi la bienvenue au nouveau tandem.

Tableau synthétique des comptes de l'AG de Strasbourg

Par souci de transparence, nous vous informons du résultat financier de l'Assemblée générale 2025 de Strasbourg qui se traduit par un reste à charge de l'association de près de 8 000 euros, ce qui est conforme aux dépenses des AG précédentes. ■

Frais prestataires		22.076,08 €
Contributions participants	15.740,00 €	
<i>Différence entre les paiements effectués et les remboursements no show</i>	67,50 €	
Dons	376,00 €	
Remboursements no show	1.178,50 €	
Total contributions des participants		14.118,00 €
TOTAL DEPENSES		7.958,08 €

My IntraComm, n'oubliez pas ces adresses !

par Éveline Lang

La transition de la fin de l'authentification par SMS au 30 juin 2025 pour accéder aux sites du PMO a été une étape intense. En France, on est passé de 1 260 utilisateurs avec le SMS au 15 décembre 2024 à 307 utilisateurs au 30 juin 2025. Nous continuons à travailler avec vous car d'autres méthodes existent et, au 3 septembre 2025, seuls 176 utilisateurs ne se sont pas encore convertis sur 3 133 affiliés.

Nous constatons néanmoins que 749 personnes n'ont toujours pas de EU LOGIN actif.

Sachez que l'AIACE France reste disponible pour vous aider à faire cette transition. N'hésitez pas à joindre vos bénévoles de région ou Éveline Lang – aiace.langeveline@gmail.com, ET UTILISER LE PAPIER EST TOUJOURS POSSIBLE !

Pensez à sauver dans vos favoris le nouveau lien concernant le Portail des pensionné(e)s qui regroupe Staff Matters et My intracomm
<https://digit.service-now.com/asc>

Rappel pour nous retraités : Il est recommandé d'enregistrer dans vos favoris les adresses importantes pour un accès facile.

<https://ecas.ec.europa.eu/cas> (compte Ecas) pour configuration EU LOGIN

<https://webgate.ec.europa.eu/RCAM> (RCAM EN LIGNE ou MYPMO) pour frais médicaux

<https://myremote.ec.europa.eu> (MY REMOTE TELEWORKING) couvrant toutes les applications

Visite du Mémorial d'Alsace - Moselle : un territoire disputé

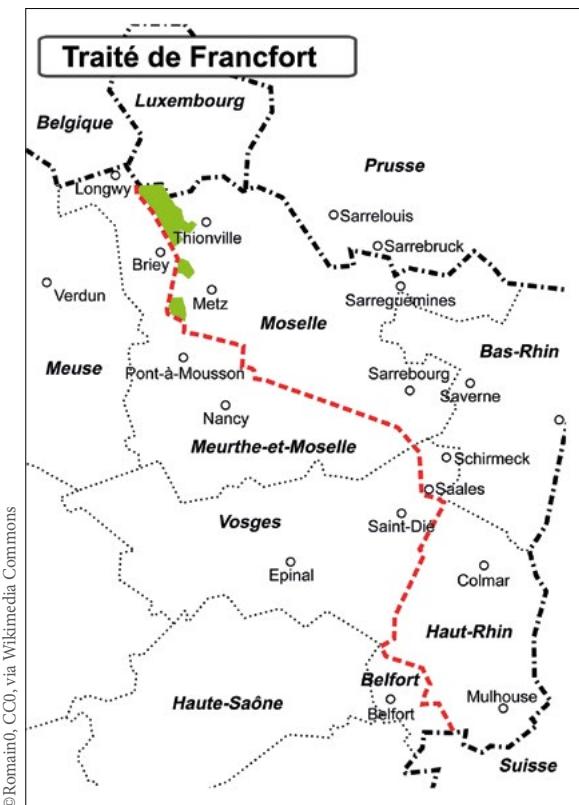
Schirmeck, 6 juin 2025 par Francis Gutmann

Pour conclure ce périple de deux jours en Alsace, le groupe a effectué une visite au Mémorial Alsace-Moselle à Schirmeck, après avoir surplombé le camp de concentration du Struthof-Natzwiller, seul camp de concentration construit sur le sol français puisque, depuis l'envahissement de la France par les Nazis en mai 1940, l'Alsace et la Moselle étaient retournées sous le giron du Reich allemand. À l'attention des Alsaciens et des Mosellans, mais aussi de tous les "Français de l'intérieur", ce mémorial est issu de la volonté des autorités régionales de rappeler l'histoire mouvementée, au cours de ce dernier siècle et demi, de ces Alsaciens et Mosellans qui ont changé quatre fois de nationalité entre 1871 et 1945, habitants d'une région disputée par la France et par l'Allemagne.

Alsace-Lorraine ou Alsace-Moselle ? Cette histoire contemporaine a commencé par la défaite de la France en 1870 lors de la guerre franco-prussienne et le rattachement de l'Alsace Moselle au Reich

allemand. Mais pourquoi cette confusion entre "Alsace Lorraine" et Alsace-Moselle" ? Si toute l'Alsace, à l'exception de l'arrondissement de Belfort, a été rattachée au Reich, la Lorraine, composée de 4 départements - la Moselle, la Meurthe, la Meuse et les Vosges - a été découpée par le traité de Francfort de 1871, pour redessiner le département de la Moselle et celui de la Meurthe-et-Moselle, imbriqués l'un dans l'autre. Au total, près de 1,6 million d'habitants seront rattachés à l'Allemagne : 133 000 d'entre eux opteront pour la nationalité française et pourront aller habiter en "France de l'intérieur". Les grands sites miniers et sidérurgiques se sont retrouvés du côté mosellan, donc allemand avec, principalement, les mines de charbon et la sidérurgie. Du côté de la Meurthe-et-Moselle, les Français ont conservé les mines de fer et une autre partie importante de la sidérurgie. Cette séparation a joué un rôle crucial dans l'origine de la création de la future Union européenne initiée par Robert Schuman en 1950 autour de la mise en commun des deux productions fondamentales pour l'économie, celle de la guerre en particulier, le charbon et l'acier. Historiquement, il s'agit donc bien des trois départements de l'Alsace - Moselle, à savoir le Haut-Rhin, la Bas-Rhin et la Moselle, qui sont concernés par cette histoire particulière. Mais, dans les chansons populaires des deux côtés du Rhin, on évoque toujours l'Alsace et la Lorraine ou l'"Elsass Lothringen" !





©Romain0, CC0, via Wikimedia Commons

Un accent particulier sur la seconde guerre mondiale
 La visite interactive a débuté par une galerie de portraits des hommes et femmes de ces temps et les nombreux cartels, lus très scrupuleusement par les visiteurs, ont mis en lumière les éléments de la vie quotidienne des habitants de ces contrées. La création de ce Mémorial il y a 20 ans a été encouragée et cofinancée par les autorités nationales, régionales, départementales et locales, auxquelles s'est ajoutée l'Union européenne via son Fonds européen de développement régional (le Feder) et, plus récemment, par le Parlement européen par l'ajout d'une section sur la construction européenne à la fin du parcours. En traversant les espaces de ce Mémorial, les visiteurs se sont retrouvés dans une section reconstituée de la fameuse ligne Maginot, puis dans les trains d'évacuation de la région en

1940 vers les régions du Sud-Ouest, ainsi que dans les forêts vosgiennes, avec les combattants de la Résistance. Il reste néanmoins de nombreux traumatismes issus de cette période. Le massacre d'Oradour-sur-Glane, auquel des soldats Waffen SS alsaciens et mosellans, les fameux "Malgré-Nous" ont participé, a longtemps été source de rancœur entre le Limousin et l'Alsace-Moselle, avant de retrouver une forme apaisée de réconciliation à travers les commémorations annuelles. En général, il ne se passe pas une semaine sans que les quotidiens régionaux n'évoquent la question douloureuse de la mémoire des "Malgré-Nous", les jeunes qui ont été obligés par l'occupant de combattre la France sous l'uniforme ennemi.

Des initiatives fortes pour la création de l'Union européenne. De ces territoires ont émergé des contributions fortes à la création de l'UE, provenant d'hommes et de femmes politiques engagés pour une citoyenneté européenne. Tout le monde a en mémoire l'image symbolique des barrières douanières brisées, symbole d'une Europe libérée de ses postes-frontières. Cet événement fondateur du mouvement des Fédéralistes européens a eu lieu au poste de douane entre Sankt-Germsdorf (DE) et Wissembourg (FR), en 1950, à l'initiative de militants allemands et français. Cet événement est survenu trois mois après la déclaration Schuman, que le ministre des affaires étrangères de la France, Robert Schuman, avocat mosellan de culture franco-allemande, prononça dans le salon de l'Horloge du Quai d'Orsay le 9 mai 1950. Cet appel fut le point de départ d'une aventure qui trouve aujourd'hui plus que jamais sa justification, malgré, et peut-être surtout, en raison des attaques venant de la Russie et des USA. L'adversité doit nous rendre plus forts ! ■

SensCyber ?

par Patrice Husson

SENSCYBER : RESTER BRANCHÉ, INFORMÉ ET SEREIN FACE AUX PIÈGES DU NUMÉRIQUE

À la retraite, on se dit souvent qu'on a enfin mérité un peu de tranquillité. Plus de réunions interminables, plus de notes à relire tard le soir, plus de circulaires aux acronymes imprononçables. Mais voilà qu'un nouveau monde a pris toute la place : celui du numérique. Courriels, démarches administratives, paiements en ligne, photos des petits-enfants envoyées par WhatsApp... C'est bien pratique, certes, mais c'est aussi un terrain de jeu idéal pour les arnaqueurs de tout poil.

Bonne nouvelle : pour ne pas se laisser piéger, il existe un outil simple, gratuit et plutôt agréable à suivre : **SensCyber**, une formation en ligne développée par l'État pour aider chacun à se protéger des cybermenaces.

POURQUOI S'Y INTÉRESSER, MÊME À LA RETRAITE ?

On pourrait croire que seuls les actifs ou les entreprises sont visés par les pirates informatiques. C'est faux : les retraités, parce qu'ils utilisent Internet pour leurs démarches,

leurs loisirs ou leurs finances, sont tout autant concernés. Les escroqueries en ligne n'épargnent personne : un faux SMS de la banque, un mail qui imite à merveille celui des impôts, un appel vidéo douteux d'un "petit-fils" en détresse financière... Les pièges sont nombreux.

Et contrairement à ce qu'on pense parfois, les cybercriminels ne visent pas que "les naïfs" : ils exploitent surtout les moments d'inattention, la fatigue ou l'urgence. Bref, personne n'est à l'abri. D'où l'intérêt d'un petit entraînement, sans jargon technique, mais avec des conseils pratiques.

SENSCYBER EN TROIS ÉTAPES : COMPRENDRE, AGIR, TRANSMETTRE

La force de SensCyber, c'est son approche progressive et très pédagogique. Pas besoin d'avoir fait l'ENA ou Polytechnique pour comprendre : tout est expliqué simplement, souvent avec de petites animations amusantes.

1. Comprendre les menaces

Le premier module permet de découvrir les grandes familles de risques : l'hameçonnage (ces

fameux mails qui se font passer pour votre banque), les logiciels malveillants, le vol d'identité, ou encore les pièges liés aux mots de passe trop simples.

L'idée n'est pas de faire peur, mais d'apprendre à reconnaître les signaux d'alerte. Par exemple, un courriel truffé de fautes, une adresse d'expéditeur étrange, ou un lien qui semble suspect. Comme on disait autrefois dans les couloirs de la Commission : si ça paraît louche, c'est probablement louche !

2. Agir au quotidien

Deuxième étape : les bons réflexes pratiques. Ici, on entre dans le concret. Créer des mots de passe solides (et différents pour chaque service), ne pas cliquer sur n'importe quel lien, faire ses mises à jour, vérifier deux fois avant de payer en ligne...

On y apprend aussi les choses à éviter : par exemple, écrire son mot de passe sur un Post-it collé à l'écran – une habitude répandue, mais que les pirates adorent.

3. Transmettre aux proches

Enfin, le troisième module encourage à partager ces bonnes pratiques avec son entourage. Car la cybersécurité est aussi une

affaire collective. Expliquer aux petits-enfants pourquoi il ne faut pas télécharger n'importe quel jeu "gratuit", rappeler à ses amis de se méfier des appels d'urgence suspects, ou encore savoir vers qui se tourner en cas de problème (la plateforme officielle d'assistance, la gendarmerie, etc.).

UNE FORMATION VRAIMENT ACCESSIBLE

Chaque module dure environ 30 à 40 minutes. On peut les suivre à son rythme, sans limite de temps. Pas d'examen stressant : seulement des petits quiz ludiques pour vérifier qu'on a bien retenu l'essentiel. Et pour ceux qui aiment garder une trace de leurs efforts, une **attestation de réussite** peut être téléchargée à la fin. De quoi pavoiser fièrement lors du prochain déjeuner d'anciens collègues : "Moi, j'ai validé mon SensCyber !"

Visuellement, la formation est agréable. Des vidéos animées, des exemples concrets, des définitions simples : on est loin du manuel technique rébarbatif. Même les plus réfractaires au numérique reconnaissent vite que le ton est sympathique et qu'on apprend sans douleur.

UN PETIT INVESTISSEMENT POUR UNE GRANDE TRANQUILLITÉ

On dit souvent que "mieux vaut prévenir que guérir". Dans le monde numérique, c'est encore plus vrai : une fois les données volées ou le compte piraté, il est souvent trop tard. SensCyber permet d'acquérir les bons réflexes **avant** qu'un problème n'arrive.

Et puis, avouons-le : c'est aussi gratifiant de se sentir à jour, de montrer qu'on sait naviguer dans ce nouveau monde numérique. La retraite ne signifie pas décrocher : c'est au contraire l'occasion d'apprendre autrement, pour soi et pour les autres.

UN PEU D'HUMOUR POUR FINIR

En suivant SensCyber, on réalise que la cybersécurité, ce n'est pas forcément compliqué ni ennuyeux. C'est un peu comme l'art de faire ses courses : il faut savoir choisir les bons produits, vérifier les étiquettes, et éviter les vendeurs trop insistant.

On peut même sourire des situations évoquées :

- Le mot de passe "123456" ? Aussi sûr qu'une boîte aux lettres sans serrure.

- Le mail d'un "prince nigérian" en quête d'héritier ? À fuir comme une réunion budgétaire du vendredi soir.

- Et le fameux Post-it collé à l'écran ? C'est comme laisser la clé de la maison sous le paillason : pratique pour soi, mais encore plus pratique pour les cambrioleurs.

CONCLUSION

Avec **SensCyber**, la cybersécurité n'est plus un gros mot réservé aux experts, mais un ensemble de gestes simples à la portée de tous. Comprendre les menaces, agir au quotidien, et transmettre aux proches : voilà un triptyque rassurant, efficace et même plaisant à découvrir.

Alors, que vous soyez un ancien haut fonctionnaire européen, un retraité actif ou simplement un citoyen curieux, prenez une heure ou deux pour explorer cette formation. Vous y gagnerez non seulement en sérénité, mais aussi en confiance. Et qui sait, peut-être aurez-vous bientôt l'occasion de conseiller vos enfants ou vos petits-enfants, avec un petit sourire en coin : "Tu sais, moi aussi, j'ai fait SensCyber... et je peux t'apprendre deux ou trois trucs !" ■

Présentation du nouveau site web de l'AIACE-France



À notre assemblée générale du 5 juin 2025 au Parlement européen à Strasbourg, nous vous avons présenté les grands traits du nouveau site web de l'AIACE-France. Le site est désormais opérationnel.

Pour l'AIACE-France, le site web est un outil essentiel de communication pour faire vivre le lien social au sein de notre communauté d'adhérents et d'aidants, par un service d'information et de conseil. Il complète ainsi le travail de proximité qu'assure notre réseau de bénévoles. Il contribue aussi à maintenir les liens avec les institutions européennes, nos partenaires associatifs européens et, bien sûr, le réseau des AIACE en Europe.

Le site demandait une refonte avec un design renouvelé, une restructuration du contenu plus intuitive, des outils de recherche de contenu plus efficaces comme un moteur de recherche, et aussi des messages de communication mieux alignés sur nos valeurs et missions. Pour les webmestres, il fallait aussi des outils plus évolués de gestion du contenu et de pilotage.

Le comité a formé un groupe de volontaires pour ce projet: Isabelle, Jean-Pierre, Philippe, Serge et Jacques. Cette dream team a conduit une réflexion globale : profils de

par la dream team : Isabelle, Serge, Philippe, Jacques et Jean-Pierre.

visiteurs, partenaires, rôles et services attendus, outils d'exploration et de pilotage. Après un appel à manifestation d'intérêt, la société informatique Webu de Grenoble a été sélectionnée pour aider au design du site, et assurer son hébergement et sa maintenance informatique. Cette société nous assurait un rapport qualité/prix raisonnable.

Après une année de travail d'analyse, de restructuration, d'écriture/réécriture et d'illustration visuelle, le site est maintenant lancé. La bascule de l'ancien site vers le nouveau est faite depuis le 28 octobre 2025. Vous utiliserez la même URL de connexion : www.aiace-fr.eu.

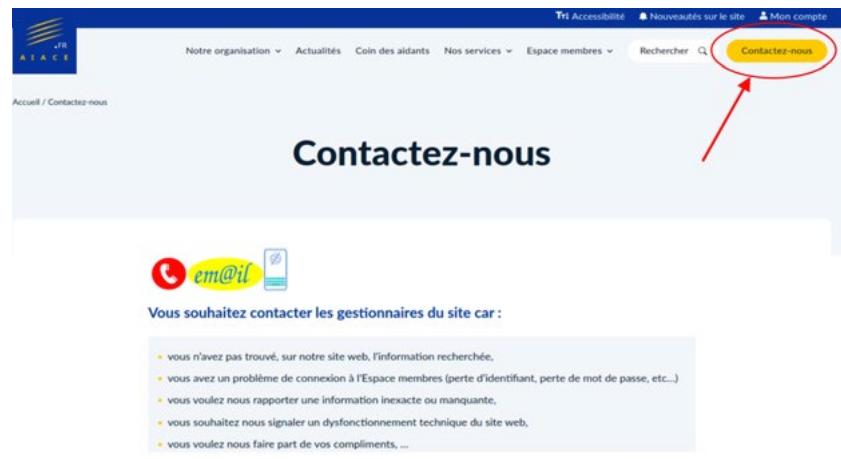
Les webmestres devront, bien sûr, faire preuve d'agilité : le PMO reste très créatif en ce qui concerne la valse des applications et le rock'n'roll des renommages intempestifs ! Toutes les nouveautés seront intégrées dans notre site. Par ailleurs, sous l'onglet "Nos services", puis "Outils informatiques", vous trouverez les trucs-et-astuces pour l'accès aux services en ligne du PMO. D'autres outils suivront bientôt, comme des didacticiels en matière de cybersécurité pour smartphone et PC.

Vous ne serez pas perdus sur ce nouveau site : toutes les informations publiées sur l'ancien seront encore là, simplement revues et mises à jour. Vous y retrouverez, bien entendu, une section consacrée au RCAM qui se trouve sous le menu "Nos services".

Le site est une vitrine publique ouverte aux visiteurs, à l'aidant d'un adhérent comme aux futurs pensionnés. Mais seuls les adhérents pourront accéder à l'"Espace membres", au sein duquel se trouve aussi un "Coin des bénévoles", réservé bien sûr aux bénévoles.

Pour accéder la toute première fois à l'"Espace membres" sur le nouveau site, les adhérents de l'AIACE France devront d'abord se réinscrire en suivant les consignes qui leur seront données en ligne.

La liste des membres sera mise à jour régulièrement par les webmestres. Désormais, toutes les remarques sur le contenu ou sur l'ergonomie de ce nouveau site seront, bien sûr, les bienvenues ! Le bouton jaune "contactez-nous", situé dans le bandeau tout en haut à droite de chaque page, est dédié à ces retours.



L'annuaire des adhérents reste accessible. Mais, pour respecter les exigences du RGPD¹, son accès se fera par une seconde authentification : vous recevrez un lien sur votre boîte e-mail, sur lequel il faudra cliquer, après avoir lu et accepté les réserves réglementaires qui s'imposent.

Un moteur de recherche vous aidera utilement pour rechercher une information ou un formulaire à partir de mots-clés. L'image qui suit vous en fournit un exemple.



Rendez-vous en ligne sur le site www.aiace-fr.eu ! Et faites-nous part de vos impressions ! Votre touche sera ajoutée à sa couleur émotionnelle, pour en faire aussi le vôtre ! Européennement vôtre ! ■

1 Règlement général sur la protection des données (RGPD)

SONDAGE : dites-nous ce que vous attendez de votre magazine de L'INFO ! *par Jacques Vonthron et Franco Zampogna*

Chères lectrices, chers lecteurs,

Comme annoncé dans notre précédent numéro (L'INFO 50, page 9), nous souhaitons mieux connaître vos envies, vos habitudes... et ce qui vous ferait encore plus plaisir à lire dans l'INFO.

Pour cela, nous vous invitons à répondre à un court questionnaire en ligne (promis... 5 minutes chrono).

Votre avis nous est précieux pour continuer à faire évoluer le magazine... dans le bon sens !

Accédez au sondage ici : rendez-vous sur le site Web et ensuite "espace Membres/Enquête À COMPLÉTER" : www.aiace-fr.eu

IMPORTANT : les réponses sont anonymes et se font uniquement via le site internet de l'AIACE-France.

Les résultats seront présentés dans l'INFO 52. Merci d'avance pour votre précieuse participation — et pour votre fidélité !

Pour l'équipe de L'INFO, Jacques Vonthron

Concernant votre lecture de notre magazine de L' INFO AIACE-France

Lisez-vous chaque numéro d'INFO ? en entier seulement certaines rubriques rarement

Parmi nos rubriques habituelles, lesquelles lisez-vous avec le plus d'intérêt ?

Edito du Président La vie de l'AIACE-France ou Internationale Rencontres régionales Santé et soins médicaux

L'Europe Nous avons fait l'Europe Après la vie active Nos membres écrivent

Y a-t-il des rubriques que vous trouvez moins pertinentes ou que vous lisez rarement ?

Améliorations et suggestions

Pensez-vous que certaines rubriques devraient être développées ou modifiées ? Oui Non

Si oui, lesquelles et comment

Avez-vous des propositions de nouvelles rubriques qui pourraient enrichir le contenu du magazine ?

Souhaitez-vous voir davantage d'articles d'analyse, de témoignages personnels, d'actualités européennes ou de récits d'expériences professionnelles ? Oui Non Si oui, lesquels :

La mise en page et l'iconographie vous semblent-elles adaptées et attrayantes ? Oui Non

Autres commentaires :

Changeriez-vous le titre de notre magazine ? Oui Non

Si oui, quelles seraient vos suggestions ?

Fréquence et format

La périodicité actuelle (deux numéros par an) vous convient-elle ? Oui Non

Autres commentaires :

Préféreriez-vous un format plus court mais plus fréquent, ou un magazine plus étoffé mais moins souvent ? Oui Non

Autres commentaires :

Trouvez-vous que le nombre actuel de pages (44 maximum imposé par notre éditeur) est suffisant ou devrait-il être ajusté ?

Oui Non Autres commentaires :

Votre participation

Seriez-vous prêt à proposer des articles ou témoignages ? Oui Non Autres commentaires :

Y a-t-il un sujet en particulier que vous aimeriez voir traité ? Oui Non Autres commentaires :

Rencontres parisiennes

Déjeuner-rencontre avec les adhérents de l'Île-de-France aux Tuileries

Initialement prévu le 21 juin, ce sympathique déjeuner-rencontre a dû être reporté d'une semaine au samedi 28 juin, en raison de la fête de la Musique et de la remise en place de la vasque olympique des JO 2024, les accès au restaurant et à ses environs étant fermés.

Ce sont vingt adhérents qui ont pu ainsi se retrouver, en bravant la canicule, dans une ambiance sympathique, dans un restaurant – le Café des Marronniers - que nous n'avions pas encore testé. Résultat plutôt satisfaisant, de l'avis des convives.

Ce fut aussi l'occasion de faire le tour des présents pour vérifier qu'ils étaient venus à bout de l'installation d'une des nouvelles méthodes d'authentification à EU Login, souvent avec l'aide des bénévoles, ou si une action de notre part était encore nécessaire. La date fatidique du 30 juin approchait en effet à grands pas, qui allait mettre fin à l'ancien mode de connexion. En croisant les doigts pour que de nouvelles migrations informatiques ne viennent pas à nouveau bousculer nos habitudes. *Isabelle Tranchant*



Vasque olympique 2025, vue du jardin des Tuileries, 28 juin 2025

Sortie Île-de-France à Bougival



Dans le cadre de la sortie annuelle des sections régionales, les adhérents d'Île-de-France se sont vus proposer cette année la visite de la maison Berthe Morisot à Bougival, dans le département des Yvelines, le vendredi 26 septembre. Le petit groupe intéressé par la visite s'est bravement retrouvé dans le RER A du métro parisien, puis a pris un bus, non sans quelque attente, en raison d'un mouvement de grève local, jusqu'au musée.

La maison de Berthe Morisot est en fait la maison de vacances que Berthe Morisot et son mari Eugène Manet ont louée de 1881 à 1884 et dans laquelle

elle a peint une quarantaine de ses œuvres, pleines de fraîcheur et de lumière : jardins en fleurs, enfance, féminité sont ses thèmes de prédilection.

La maison transformée en un musée tout neuf, tout de blanc revêtu, propose tout au long de son parcours thématique nombre de reproductions de l'œuvre de Berthe Morisot et nous fait découvrir l'environnement dans lequel ses peintures furent créées via une animation multimédia. Nombreux sont les peintres tels Claude Monet, Renoir, Sisley, qui se sont inspirés de ce lieu.

Après un déjeuner convivial, certains d'entre nous ont eu l'opportunité de se promener dans la verdoyante île de la Chaussée, d'où quelques tableaux ont été peints, dont la "Danse à Bougival" de Renoir qui a inspiré une sculpture à l'artiste américain Seward Johnson. À noter qu'à proximité se trouve la datcha de Tourgueniev¹.

Marie-José Dupraz

¹ Construite à la fin des années 1870, la datcha de Tourgueniev (résidence secondaire située dans un parc arboré) est la maison dans laquelle il a vécu les 9 dernières années de sa vie, jusqu'à sa mort en 1883 et il a écrit certaines de ses œuvres majeures. Ce fut un salon littéraire fréquenté par Dumas, Maupassant, Zola, Sand, Chopin. Sa maison a été transformée en Musée européen Ivan Tourgueniev en 1983 ouvert au public (<https://www.datchatourgueniev.net/>)

Sortie des adhérents de Nouvelle Aquitaine à Bayonne

par Dominique Davoux

Nous étions onze pour cette sortie dans la vieille ville de Bayonne sous un beau ciel ensoleillé.

Nous nous sommes retrouvés bon pied bon œil au matin du 7 mai 2025 au café du Théâtre sur la belle place de la Liberté donnant sur la confluence de la Nive et de l'Adour.

Trois cents mètres plus loin nous avons commencé notre programme par la visite du musée Basque situé dans l'une des plus vieilles maisons de la ville, la Maison Dagourette.

Le musée Basque a pour exposition permanente les objets, la culture et les ensembles architecturaux constituant le cadre de vie et d'habitat de la communauté basque tant rurale qu'urbaine. Sans oublier, un exposé de l'évolution de la ville de Bayonne du XVII^e au XIX^e siècle ainsi qu'une présentation du rôle déterminant de la communauté juive sépharade dans le développement de la production chocolatière de la ville.

Après le musée, le réconfort : nous nous sommes retrouvés à la cidrerie Ttipia pour

un bon repas agrémenté de cidre basque (au tonneau)... et d'un menu basque. Très bon moment de convivialité où nous avons pu échanger sur nos itinéraires personnels et faire le point sur nos projets.

Au sortir du restaurant, Anna, notre guide, nous attendait de pied ferme pour deux heures intenses de visite de la ville.

Dans la ville basse, nous avons eu le plaisir de visiter le trinquet¹ Saint-André où nous apprîmes qu'il existe 23 variantes de pelote basque et où nous vîmes la jeune génération s'entraîner. Au sortir du trinquet nous passâmes par la place Patxa où Anna nous expliqua la signification des fresques murales de l'ETA².

Après la ville basse, traversant la Nive, nous allâmes dans la ville médiévale où domine la cathédrale. Lors de la visite du cloître nous apprîmes la chronologie de la construction de l'édifice et de son cloître au fil de l'origine et de la couleur des pierres, nous découvrîmes aussi le message caché dans le très beau vitrail de la Cananéenne datant de la Renaissance.

<http://moulian.free.fr/pages/cana.html>

Enfin notre guide nous laissa à la porte de la chocolaterie Cazenave, maison fondée en 1854 maintenant située rue du Pont-Neuf. Autour d'un bon chocolat, nous avons pu conclure notre journée et discuter de :

Bénévoles : nous sommes toujours à leur recherche, non seulement pour les activités AIACE de la région, mais aussi de candidats au comité AIACE France.

EU Login : pas simple mais seulement six demandes d'aide en retour du mail de rappel, dont deux sont à présent résolues.

AG de Strasbourg : rappel et demande à y participer.

Soutien des bénévoles et convivialité entre membres : idée d'organiser un événement type repas des membres au niveau du département ou dans la zone couverte par chaque bénévole ainsi qu'une sortie à la journée pour les membres de la région comme ceux de Rochefort et de Bayonne.

Un grand merci à Francis. Journée réussie, donc. Même si la route de retour fut longue pour les Rochelais. ■

1 Salle quadrangulaire, au sol cimenté ou dallé, aménagée pour des parties de pelote basque

2 Euskadi ta Askatasuna (Mouvement basque d'indépendance)



Compétitivité européenne, entre Donald Trump et Mario Draghi

par Catherine Vieilledent

La compétitivité est depuis longtemps un objectif de l'UE, au moins depuis le Livre blanc sur la "Croissance, compétitivité, emploi" de Jacques Delors en 1993. En 2015, Claude Juncker, président de la Commission européenne, alertait sur un grave retard d'investissement stratégique européen par rapport à l'avant crise financière de 2008.

La Banque européenne d'investissement mobilisait alors quelque 550 milliards d'euros (*InvestEU*) en cinq ans, grâce notamment à la garantie apportée par le budget européen. Près de dix ans plus tard, Mario Draghi sonne l'alarme dans son rapport de septembre 2024 (*The Future of European Competitiveness*). L'Europe perd en compétitivité vis-à-vis des États-Unis et de la Chine depuis la fin des années 1990 : entre les USA et l'UE l'écart est passé de 17% du PIB mondial en 2002 à 30% en 2023 : l'Europe décroche.

Et pourtant, en début de mandat, le président des États Unis se plaignait : "L'UE est très mauvaise pour nous. Ils nous traitent très mal. Ils ne prennent pas nos voitures ou nos produits agricoles. [...] Donc, ils sont bons pour des droits de douane." Donald Trump de toute évidence estime que la compétitivité se mesure à l'excédent commercial, ce qui justifie la guerre douanière qu'il a lancée le 2 avril 2025. Selon ce raisonnement, nous

devrions être plus compétitifs que les États-Unis, mais ce n'est pas le cas : l'excédent commercial avec l'Amérique se réduit à quelque 48 milliards d'euros, échanges de biens et de services confondus. La vérité, c'est que le modèle mercantiliste où tout le monde doit avoir un excédent commercial et où tout le monde prospère ne fonctionne pas.

La compétitivité est donc une réalité plus complexe que les seuls échanges commerciaux (même si l'Union a un excédent de 22 milliards d'euros dans ses échanges de biens avec le reste du monde mi-2024). L'UE est une économie très ouverte où les exportations génèrent près d'un cinquième du total de la valeur ajoutée, soit le double des États-Unis en valeur relative. Les États-Unis sont notre premier marché d'exportation de biens (plus de 20 %), ce qui nous fragilise gravement alors que ce marché se ferme. Il nous faut donc revisiter le modèle (la compétitivité extérieure) et reconnaître qu'il s'agit moins aujourd'hui de chercher les économies sur le coût du travail en délocalisant la production. Tel est l'objet de la *Boussole pour la compétitivité*¹ de janvier 2025 qui s'efforce d'internaliser les contraintes puissantes pesant sur l'économie européenne : dépendance énergétique, retard d'innovation, fragmentation du marché intérieur, lourdeurs réglementaires.

¹ Communication de la Commission européenne, 29.1.2025, COM (2025) 30 final.



La première question en effet pour l'Union est le coût de l'énergie qui pèse sur les entreprises et sur les citoyens européens : nous n'avons ni gaz, ni pétrole et très peu des terres rares nécessaires pour la transition vers la neutralité carbone. Il nous faut donc créer une économie européenne compétitive ET durable, et se débarrasser des énergies fossiles importées pour devenir un continent neutre en carbone d'ici 2050. Nous avons ainsi réduit nos importations de gaz russe de 40% en 2021 à 11% en 2024 mais en 2024 aussi, nous importions 45 milliards de mètres cubes de GNL (gaz naturel liquéfié) nord-américain. Il nous faut donc accélérer la décarbonation et mettre en place un marché circulaire (réutiliser, recycler) de manière à moins consommer d'énergie fossile. C'est un défi de grande ampleur d'autant que nos dépendances deviennent des risques géopolitiques. La souveraineté économique de l'Union requiert

d'appliquer un principe de préférence européen dans les secteurs et les technologies critiques et une politique industrielle où les autorités publiques ont un rôle majeur (marchés publics notamment). L'autre solution est de diversifier nos sources en profitant de notre vaste réseau d'accords commerciaux (76 pays) : il faut aller plus loin pour sécuriser les chaînes d'approvisionnement en matériaux rares, en énergie propre, en carburants durables et en technologie propre dans le monde entier.

L'innovation est un autre domaine où l'Union a perdu beaucoup de terrain. Les choix du XXe siècle comme l'automobile notamment, ne sont plus d'actualité et ont mené à un sous-investissement chronique. L'UE a besoin d'un écosystème promoteur de pilotes industriels dans les secteurs en forte croissance (intelligence artificielle, biotech, robotique,

quantum, hydrogène, batteries) et diffusant les technologies dans toute l'économie. Cette réorientation en faveur de l'innovation et de la recherche met au premier plan un preneur de risque qui est le secteur public, les fonds privés n'intervenant que lors du passage au marché. Un cadre européen fort est requis pour éviter la fragmentation du marché intérieur du fait de l'inégale capacité budgétaire des États membres.

Or, il subsiste dans le marché unique, plus de trente ans après sa création, de nombreuses barrières (libre circulation des services mais aussi dans l'énergie, la finance, les assurances, les réseaux, la défense) qui le privent d'effets d'échelle, pour un coût équivalent à un droit de douane de 43%. Il n'existe pas de grands opérateurs européens de télécoms, par exemple. Une approche plus européenne est nécessaire, comme le souligne Enrico Letta ("Bien plus qu'un marché" d'avril 2024) ou Stéphane Séjourné : "Dans le monde incertain d'aujourd'hui, [...] il est temps que les entreprises européennes s'européanisent avant de s'internationaliser."² L'adaptation des règles de concurrence, désormais mondiale et non plus seulement intra-européenne, fait aussi partie des facteurs facilitateurs.

Simplifier et réduire la charge réglementaire et administrative est une autre priorité, sans renoncer aux engagements sociaux et environnementaux de l'UE, et c'est l'objet des propositions Omnibus de la Commission européenne. Il faut en effet 19 mois pour adopter une législation européenne, mais

encore plus pour la mettre en œuvre sur le terrain avec des divergences d'un État membre à l'autre, ce qui re-fragmente le marché. L'approbation des nouveaux médicaments par les agences de régulation en Europe prend en moyenne 430 jours, contre 334 aux États-Unis. La subsidiarité a en effet un coût...

Côté finances, l'Union a récemment réformé ses règles budgétaires afin de permettre des investissements plus importants (la relance de la compétitivité a un coût estimé de 850 milliards par an sur cinq ans) mais cet effort passe principalement par les budgets nationaux, souvent contraints. La tentation pourrait être pour les pays endettés de ponctionner les budgets sociaux ou d'autres investissements, comme l'environnement et la lutte contre le changement climatique, déprimant ainsi la demande intérieure. Il manque donc un budget européen suffisant (actuellement 1% du PIB des 27) pour exercer une force d'entraînement macroéconomique et d'orientation industrielle efficace, du point de vue qualitatif (la masse critique à 27 travaillant ensemble et non chacun selon ses priorités) autant que quantitatif. Les autres voies actuellement sur la table sont de lancer une dette commune comme le plan de relance post-Covid de mai 2020 et de réorienter l'épargne européenne vers l'économie européenne (l'Union de l'épargne et investissement dont l'achèvement a été décidé le 20 mars 2025, après de longues années d'immobilisme). L'UE ne manque pas d'épargne, bien au

² Stéphane Séjourné, vice-président exécutif de la Commission européenne le 22 mai 2025.

contraire, mais 300 milliards sur les 10 000 milliards d'épargne des ménages européens partent financer l'économie américaine et surtout sa dette considérable. Cette épargne doit donc être réorientée.

Compte tenu de son ouverture au monde, l'Union est l'un des acteurs les plus exposés à la guerre commerciale lancée de manière unilatérale par l'Amérique de Donald Trump et menée depuis longtemps par la Chine. A l'ère de la mondialisation "heureuse", nous avons sous-traité notre sécurité aux États-Unis, notre production manufacturière à la Chine et nos besoins énergétiques à la Russie³. L'enjeu du grand chantier de la compétitivité européenne ne peut donc être que de regagner en autonomie à moyen/long terme, en réorientant les choix macroéconomiques faits après la crise financière de 2008 en faveur de la compétitivité extérieure. Dans le nouveau monde géopolitique, la minimisation des coûts ou quête des avantages compétitifs, y compris environnementaux, ne peut plus servir de boussole. Elle se heurte aujourd'hui au roc des rivalités impériales qui instrumentalisent nos dépendances critiques et affaiblissent notre sécurité économique.

L'ambition européenne ne peut plus être la seule quête d'excédents commerciaux. Il ne faut donc pas croire Donald Trump mais relancer la productivité interne, ce qui implique de réviser la politique de consolidation budgétaire (sacrifiant les investissements) et de compression des salaires (cassant la demande intérieure) qui

a prévalu pendant dix ans jusqu'à la crise de la Covid. L'Union est un énorme marché qui a encore du potentiel de développement, dans les pays d'Europe centrale et orientale, chez nos voisins dans les Balkans occidentaux et ce, en dépit du vieillissement des populations. L'impératif est d'approfondir le marché intérieur comme source de croissance en remédiant au manque d'intégration des secteurs de la finance, des réseaux, de l'énergie et de la défense.

La somme des chantiers pour trouver une "voie européenne pour la compétitivité" peut sembler considérable mais l'effort ne portera ses fruits qu'au prix d'une accélération dès aujourd'hui et d'une mobilisation des grandes politiques européennes, du commerce à la concurrence, de l'industrie à l'éducation, de la recherche au climat... Une "voie européenne pour la compétitivité" existe mais l'Union a besoin d'un budget à la hauteur de ses besoins (avec des ressources propres), d'un système fiscal européen, d'un marché de capitaux intégré, d'une correction de la fragmentation intérieure, de mécanismes décisionnels démocratiques plus agiles que l'unanimité et de pilotage politique.

"Si l'Europe veut vraiment être moins dépendante de la croissance américaine, elle devra la produire elle-même."⁴ Les petits pas incrémentaux sans vision stratégique de notre avenir et de notre responsabilité envers les citoyens européens et mondiaux ne libéreront pas notre potentiel. C'est le message de Mario Draghi. ■

³ Pour reprendre au compte des Européens la posture allemande jusqu'à 2014, *Putin's war and European energy security: A German perspective on decoupling from Russian fossil fuels*, Constanze Stelzenmüller Director- Center on the United States and Europe, Senior Fellow - Foreign Policy, Center on the United States and Europe, Fritz Stern Chair on Germany and Trans-Atlantic Relations June 7, 2022.

⁴ <https://legrandcontinent.eu/fr/2025/05/14/mario-draghi-lappel-de-coimbra-texte-integral>, Mario Draghi, traduit 14 mai 2025.

Face à la remise en cause de l'ordre international, le défi de l'unification de l'Europe

par Hervé Moritz

Hervé Moritz, Président du Mouvement européen - France nous livre ses dernières réflexions et celles de son Mouvement sur les 3 défis que l'Union européenne doit affronter dans la situation internationale actuelle.

La guerre à grande échelle menée par la Russie de Vladimir Poutine en Ukraine depuis février 2022 et le retour de Donald Trump à la Maison Blanche en janvier 2024 ont accéléré la remise en cause de l'ordre international fondé à l'issue de la Seconde Guerre mondiale. Les deux puissants multiplient les provocations, les campagnes de désinformation et les tentatives de déstabilisation dans les pays européens. Ils menacent les intérêts des Européens et galvanisent les mouvements nationalistes et populistes en Europe, déstabilisant nos démocraties et les fondements mêmes des institutions européennes.

Cette situation internationale et intérieure préoccupe grandement les Européens. Elle doit aussi nous préoccuper au premier chef. L'ordre européen que nous avons façonné depuis 1945 est aujourd'hui sérieusement menacé. Crée lors du Congrès de La Haye en 1948, le Mouvement Européen a participé à la

fondation de cet ordre européen reposant sur le respect de la dignité humaine et des droits fondamentaux, sur la garantie de l'état de droit et des principes élémentaires de nos démocraties, ainsi que sur la promesse de paix et de prospérité, celle d'une Europe libre et unie favorisant l'émergence d'institutions communes et d'une véritable démocratie transnationale, œuvrant aussi pour l'unité mondiale.

Le plus grand défi auquel notre mouvement est confronté aujourd'hui est de répondre efficacement à cette entreprise de déstabilisation et à la remise en cause du projet européen qu'il a contribué à réaliser depuis plus de 75 ans. Face à un tel péril, nous avons la responsabilité de faire prendre conscience aux Européens du danger et d'insuffler au sein de la population européenne la foi en un avenir commun. Pour ce faire, il nous faut écrire un nouveau chapitre du projet européen et j'ai choisi ici d'en esquisser quelques lignes.

Premièrement, il est de la responsabilité des dirigeants et des institutions de faire respecter les valeurs qui sont le socle de notre Union. La sanction des gouvernements des Etats membres qui portent atteinte à l'état de droit et aux droits fondamentaux est indispensable, ce qui implique de rendre effectif et plus efficace l'article 7 du Traité sur l'Union européenne qui en prévoit les règles et procédures. Les négociations sur le prochain budget pluriannuel de l'Union européenne offrent l'opportunité à la Commission, au Parlement et aux gouvernements de rétablir de tels fondements, d'être intransigeants sur le sujet dans le but de contraindre les gouvernements à revenir sur les réformes liberticides et anti-démocratiques qu'ils ont adoptées ou de renforcer les mécanismes de sanction, budgétaires et politiques, vis-à-vis des gouvernements récalcitrants. Des programmes de l'Union européenne pour soutenir la société civile et la presse libre, réparer l'état de droit là où il a été bafoué, ou encore défendre les libertés académiques doivent trouver leur place dans ce prochain budget.

Deuxièmement, il est temps que l'Union européenne fonde une véritable défense commune pour assurer la sécurité du continent. C'est une nécessité stratégique, un tournant politique et un gage d'efficacité budgétaire. En effet, le plan de la Commission européenne favorise certes l'émergence d'une industrie européenne de défense encore

trop timide, mais ne favorise que peu la convergence des forces armées des États membres. Or, l'investissement accru de chaque Etat membre pour sa défense propre pèse sur les budgets nationaux, puis sur les financements européens qui visent à renforcer la coordination de ces systèmes de défense nationaux disparates. Cela revient pour les Européens à payer deux fois. La défense ne peut être la simple addition d'armées nationales : 59% des Européens sont favorables à la création d'une armée européenne. Sautons le pas ! Dotons l'Union européenne d'une force d'intervention rapide d'au moins de 60 000 femmes et hommes, comme l'avaient déjà envisagé les gouvernements dès le Conseil européen d'Helsinki en 1999. Cette capacité militaire nouvelle doit permettre de renforcer la défense de l'ensemble de l'Union européenne, en complément des forces de défense nationales, mais en limitant les efforts de chaque Etat membre tout en favorisant leurs convergences et l'émergence d'une culture de défense commune. Le développement d'une défense européenne doit s'accompagner d'une gouvernance démocratique claire. Elle passe par l'association pleine et entière de la Commission et du Parlement européen sur ces sujets, par l'accroissement des prérogatives de la Haute-Représentante, le renforcement des moyens du Service européen de l'action extérieure et de l'état-major de l'Union européenne. C'est sur le socle d'une union politique renforcée que peut se développer sereinement une véritable défense européenne.



Elle va de pair avec le renforcement de la diplomatie européenne et de ses capacités, ainsi qu'avec le développement d'une autonomie stratégique dans tous les domaines.

Enfin, il appartient aux dirigeants de l'Union et à ses institutions de tenir leur promesse par l'adhésion des pays des Balkans occidentaux, de l'Ukraine, de la Moldavie et de la Géorgie à l'Union européenne dans des délais raisonnables. Cela passe certes d'abord par un cessez-le-feu en Ukraine, accompagné de garanties de sécurité pour la population ukrainienne. S'y ajoute le nécessaire soutien massif à la reconstruction de l'Ukraine, notamment en mobilisant les avoirs russes gelés dans l'Union européenne, ainsi qu'un soutien accru aux pays candidats pour favoriser le développement de leur économie et

renforcer, stabiliser et défendre leur régime démocratique. Sans transiger sur les règles d'adhésion, en particulier sur le respect des valeurs et principes démocratiques garantis par un système politique et judiciaire solide, l'Union européenne et les pays candidats gagneraient à accélérer le rythme des négociations et des réformes, tout en adaptant le processus d'adhésion à l'Union européenne, par exemple en proposant une intégration par étapes des Etats candidats comme le suggèrent certains chercheurs et en leur accordant à moyen terme un statut d'observateur pour les acclimater au fonctionnement de l'Union européenne et les associer aux décisions capitales que l'Union européenne doit prendre.

Par la présentation de ces trois défis que l'Union européenne doit relever – et la liste n'est pas exhaustive – j'ai avant tout souhaité démontrer qu'il s'agit aujourd'hui pour les dirigeants de l'Union européenne de redonner un cap clair et ambitieux au projet européen, redonnant confiance aux Européens en leur sécurité et leur avenir, et en suscitant l'espoir de jours meilleurs dans la capacité de l'Union à agir sur les grands enjeux du monde. Redonner des perspectives pour l'unification du continent sur la base d'un socle de valeurs, rappeler le sens du projet européen, c'est ainsi que nous pouvons redonner de l'espoir à nos concitoyens européens et impulser un nouvel élan à la construction de l'Europe unie. ■

Interview de Marie-Pierre Vedrenne

Députée européenne (RENEW) à la date de l'interview (9 Octobre 2025)

- actuellement Ministre déléguée auprès du Ministre de l'Intérieur

par Catherine Vieillledent



Bonjour, Madame,

Marie-Pierre Vedrenne, vous êtes députée européenne, coordinatrice des relations internationales pour le groupe Renaissance/mouvement démocrate au Parlement européen, membre de la Commission sur le commerce international, entre autres responsabilités. Et vous êtes membre du groupe Spinelli qui rassemble des députés européens de tous bords qui sont attachés à la construction européenne.

Un eurodéputé, qu'est-ce que cela fait ?

Eh bien, le rôle d'un député européen, c'est le même pour tous, c'est celui d'un co-législateur, c'est-à-dire qu'il contribue à l'élaboration des projets de lois européennes (directives et règlements) et qu'il contrôle les autres institutions. Mais nous avons des langues, des cultures et des agendas politiques très différents.

Faut-il être à Paris pour être visible ?

Certes, les députés européens ne sont pas toujours très visibles, car les scrutins restent très nationaux et puis, c'est une question de choix personnel. Certains sont beaucoup à la télévision (nationale), d'autres travaillent dans les commissions parlementaires et les groupes politiques à Bruxelles, en amont des plénières de Strasbourg. Il faut être à Paris pour la visibilité, même si c'est une bonne chose que d'expliquer le fonctionnement des institutions à nos collègues français (par exemple, la question de la

surtransposition des lois européennes), aux citoyens et à la société civile. Pour la crédibilité et pour l'influence, c'est à Bruxelles et à Strasbourg qu'il faut être, là où l'on construit des majorités qui ne sont pas simplement nationales ou partisanes, là où l'on obtient les bons dossiers et que l'on élabore des compromis, dans un espace feutré et le silence des négociations.

Pour ma part, outre le travail en commission, j'ai choisi d'intervenir aussi dans les écoles et j'accueille beaucoup de jeunes car cela permet de contrecarrer la défiance des citoyens envers les élus et les attaques contre la démocratie. C'est, selon moi, un travail éminemment politique. Mon engagement européen est ancien, bien avant mes fonctions au Parlement européen : outre des études de droit, j'ai appartenu aux jeunes fédéralistes européens, et je soutiens l'Union en tant que projet de paix et de liberté. Très logiquement, je suis dans le groupe libéral.

L'AGENDA POLITIQUE EUROPÉEN

S'agissant de votre second mandat comme eurodéputée, avez-vous ressenti des changements entre le Parlement européen de 2019 et celui de 2024 ?

Nous avons aujourd'hui une actualité chaotique, à l'Est la guerre hybride de M. Poutine et l'invasion de l'Ukraine à nos frontières mais aussi à l'Ouest, avec la guerre commerciale décrétée par le président américain et l'accord commercial constraint du 27 juillet, enfin l'agressivité exportatrice de la Chine. Nous avons eu deux rapports remarquables, celui d'Enrico Letta et celui de Mario Draghi.

Durant le mandat 2019–2024, les vents étaient très porteurs, avec E. Macron, Renaissance était le troisième groupe politique. Ce n'est plus le cas. Nous avions tout de même le Brexit, puis l'agenda climatique, le Covid et enfin l'invasion de l'Ukraine.

Aujourd'hui, nous assistons à une accélération des menaces qui met en péril l'existence même de l'Union européenne. Vous avez raison, l'actualité est riche et chaotique. L'UE est fondamentale mais cela ne suffit pas : il faut aujourd'hui protéger notre autonomie et assurer la défense des citoyens européens.

Le commerce constitue le cœur de la compétence européenne et de sa puissance aujourd'hui menacée. Nous avons un problème de capacité inadéquate pour répondre aux attentes des citoyens. Face à ces menaces extérieures, nous avons un retour des extrêmes droites en Europe et des régimes "illibéraux", avec l'impact des réseaux sociaux. L'UE c'est un paquebot lent, d'où la difficulté face à l'accélération.

La Chine, par exemple, voit très bien nos forces et nos faiblesses. Ceci dit, il y a des avancées en particulier dans le domaine de la défense, domaine prioritaire, ce qui était inimaginable il y a trois ans. Parler de préférence européenne, c'est inédit. Du point de vue commercial, il nous faut une politique industrielle pour créer la prospérité (ce que recommandent M. Draghi et E. Letta) alors que notre marché intérieur est fragmenté. Nous devons avancer sur l'Union des marchés de capitaux qui attend depuis 20-25 ans, sur le 28^e régime pour les entreprises.

L'effet Bruxelles était notre levier principal en tant qu'ensemble de 450 millions de consommateurs. Qu'en est-il aujourd'hui ?

L'effet Bruxelles n'est pas mort mais souffre des égoïsmes nationaux, renforcés par la situation politique dans certains États membres, et d'institutions affaiblies. Il y a eu deux moments.

Avant Trump, l'UE était accusée d'avoir "deux poids, deux mesures", de pratiquer un protectionnisme caché via ses normes, et de vouloir imposer ses valeurs sociétales avec les règles de conditionnalité dans l'aide au développement par exemple dans le Global Gateway. Après Trump, il existe une troisième voie européenne pour les États tiers, entre les voies américaine et chinoise. L'accord avec le Mercosur, par exemple, c'est la promesse d'un partenariat économique et commercial bien nécessaire. C'est ce qui va redonner de la force à l'effet Bruxelles.

Un accord vient d'être trouvé pour des clauses de sauvegarde sectorielles qui permettent de contrôler les flux d'importations lorsqu'ils risquent de déstabiliser un marché (21 secteurs agricoles protégés par un mécanisme de déclenchement en trente jours et à la demande d'un seul État membre, à la différence d'une clause de sauvegarde générale très difficile à activer. C'est un bon accord aussi parce qu'il permet la diversification, à l'inverse de nos pratiques passées revenaient à se mettre dans les mains de fournisseurs uniques (gaz russe, sécurité américaine, Chine pour la production).





Vis-à-vis de la Chine, les Européens sont plus unis (sauf la Hongrie et la Slovaquie) et cherchent désormais à l'engager en tant que partenaire, par exemple dans la lutte contre le changement climatique. Nous ne sommes plus de simples donneurs de leçons mais, leur modèle étant très différent, les Chinois ont eux-mêmes des difficultés (chômage des jeunes, démographie déclinante, surcapacités et marché intérieur déprimé).

Pour revenir aux divisions internes des Européens, où en est-on vis-à-vis de la Chine ?

Nous menons avec eux un dialogue franc sur le contournement des sanctions. Nous avons maintenu l'imposition de droits de douane sur les productions sur-capacitaires chinoises comme les voitures électriques. La question de 2035 qui vise à mettre fin à la production des voitures thermiques, est un faux débat aujourd'hui car pour protéger l'UE, il nous faut investir et électrifier. La Chine, elle, maîtrise toute la chaîne d'approvisionnement (batteries, recyclage, matières premières). Nous travaillons donc à un transfert de technologies inversé : le cadre européen est faible car il est réglementaire, avec une faible capacité d'anticipation et d'innovation. L'idée, donc, ce n'est pas d'obtenir des usines d'assemblage de produits venus d'ailleurs mais d'améliorer le "contenu local".

Il faut effectivement accélérer mais éviter aussi la "suractivité" (réagir aux tweets de M. Trump, par exemple). Un dossier difficile en raison des frictions intra-européennes, c'est la réciprocité des marchés publics dans les accords de commerce. Il a fallu dix ans ! Il faut se comprendre et cela prend du temps et la situation politique fragile dans certains États membres n'aide pas. Cela est bien compris par certains pays tiers. La prise de décision est difficile au niveau européen mais globalement, elle s'accélère (soutien à l'Ukraine avec la coalition des volontaires, par exemple).

Vraiment ? Je pense à la demande faite par le Parlement européen au Conseil de convoquer une convention pour réformer les traités (c'était en novembre 2023). Où en est-on ?

Sur la question institutionnelle, je suis bien d'accord, c'est catastrophique : il faut réformer les traités, surtout avant le prochain élargissement (laissons l'Ukraine à part), car sinon c'est la fragmentation assurée de l'UE et une montée de l'extrême droite et de l'extrême gauche sur le sujet (risque de délocalisations). Il faut éviter la fuite en avant : la difficulté est réelle pour engager un débat public sur le sujet (pensons au référendum de 2005 en France) mais ne pas le faire, c'est grave. Le débat ne peut rester confidentiel.

Le projet de Communauté politique européenne est une idée positive et on peut avancer tout de même à traités constants (par exemple, la crise de la Covid). L'important, c'est de se souvenir que chaque institution a sa fonction : le Parlement européen est un législateur, nous ne sommes pas des chefs d'État ou des ministres. A chacun sa responsabilité.

Nous sommes en pleine session plénière du Parlement européen et la sonnerie résonne pour appeler l'heure des votes, en particulier sur la motion de censure. Marie-Pierre Vedrenne s'éclipse, non sans écouter mes remerciements et exprimer sa satisfaction d'avoir pu s'adresser aux anciens des institutions.

[On saura plus tard qu'il s'agissait des deux motions de censure contre Ursula von der Leyen, présidente de la Commission, introduites par le groupe des Patriotes pour l'Europe (extrême droite) et par la Gauche radicale, et largement mises en échec]. ■



L'Atlantisme est mort, Vive l'Europe ?

par Sylvain Kahn, *Professeur agrégé d'histoire à Sciences Po, docteur en géographie.*

Le professeur Sylvain Khan, à l'occasion de la sortie de son dernier ouvrage, nous livre ses préconisations pour l'Europe face à la fin de l'Atlantisme.

Depuis le début du second mandat de Donald Trump, les États-Unis ont opéré un tournant stratégique majeur : celui du désengagement vis-à-vis de leurs alliés européens. Ce changement, loin d'être conjoncturel, marque une rupture profonde dans les relations transatlantiques. Il invite à reconsidérer les fondements de notre sécurité, de notre souveraineté et de notre capacité d'action dans un monde désormais structuré par des rapports de dépendance asymétriques.

Une rupture historique

Trois évolutions majeures caractérisent cette nouvelle donne :

1. La remise en cause de la garantie de défense : L'administration Trump II introduit un doute explicite sur le rôle des États-Unis comme ultime garant de la sécurité européenne dans le cadre de l'OTAN. Ce positionnement, inédit depuis 1949, constitue une rupture stratégique majeure.

2. La brutalisation des relations commerciales : L'Europe, historiquement premier partenaire commercial des États-Unis, fait désormais face à une posture américaine coercitive, marquée par des droits de douane unilatéraux, inégaux et injustes - comme en témoigne l'accord de Turnberry de juillet 2025 entre Trump et Von der Leyen, soutenu ou accepté comme un moindre mal par la majorité des dirigeants économiques européens.

3. Le retrait du soutien à l'Ukraine : L'abandon de la politique de refoulement de l'agression russe marque la fin de la communauté de valeurs euro-atlantique. L'administration américaine semble accorder plus d'importance à des accords avec Moscou qu'à la solidarité avec les Européens.

Ces trois bifurcations mettent fin à un paradigme de coopération transatlantique vieux de près d'un siècle. Contrairement aux tensions passées (sous Nixon ou Bush Jr), il ne s'agit plus d'une crise, mais d'une rupture.

L'irresponsabilité du pari sur l'alternance

Certains observateurs espèrent un retour à la normale via une alternance politique aux États-Unis. Mais fonder la sécurité européenne sur les aléas électoraux d'un

pays tiers est irresponsable. Il est impératif d'envisager le scénario le plus pessimiste et de s'y préparer.

Historiquement, l'OTAN fut un choix collectif des Européens, motivé par l'état de ruine au sortir de la guerre et par la menace soviétique. Cette alliance, bien que dissymétrique, a engendré des habitudes de coopération profondes, notamment dans le renseignement. Mais dans une démocratie comme les États-Unis, le pouvoir politique commande au pouvoir militaire. Si le trumpisme s'installe durablement, ces habitudes risquent de s'éroder. Or, l'adhésion de la société américaine au mouvement et à la doctrine MAGA (make america great again) est une tendance de fond.

L'"emprisme" : une dépendance devenue abusive et déniée

Pour qualifier cette nouvelle forme de domination américaine, nous proposons le concept d' "emprisme". Contrairement à l'impérialisme russe, fondé sur la violence et la conquête, l' "emprisme" repose sur une dépendance consentie devenue contrainte abusive. L'accord de Turnberry en est l'illustration : les Européens ont accepté des conditions commerciales défavorables en échange d'une protection militaire incertaine. Dans le même temps, les États-Unis ont cessé de livrer directement des armes à l'Ukraine. Ce sont désormais les Européens qui doivent acheter ces armements américains pour les livrer eux-mêmes aux Ukrainiens. Ce n'est plus un partenariat, mais une délégation contrainte. Lorsque l'administration Trump a suspendu l'accès des Ukrainiens au renseignement américain, l'armée ukrainienne est devenue aveugle. Les Européens, eux aussi dépendants

de ces données, se sont retrouvés borgnes. Ce n'était pas un simple ajustement tactique, mais un signal stratégique : les capacités de défense européenne sont conditionnelles.

Depuis 80 ans, l'Europe a entretenu une relation partenariale, quoique dissymétrique, avec les États-Unis. Aujourd'hui, le gouvernement américain cherche à transformer ce partenariat en emprise : un lien de dépendance dont les Européens ne pourraient se défaire, tissé pour les abuser, alors qu'ils seraient dans le déni de cet abus.

Avec la Russie, ce rapport n'existe pas. Le régime de Poutine fonctionne sur la violence, érigée en principe de gouvernement. Avec les États-Unis trumpistes, la coercition est économique, commerciale, politique. Ce n'est pas la prédateur militaire, mais une pression subtile, efficace, et d'autant plus dangereuse qu'elle est intériorisée. Les violations continues du ciel européen par des drones militaires russes à l'automne 2025 témoigne que la Russie en guerre fait peser la menace d'une agression militaire de l'UE dès lors que la garantie de défense américaine devient incertaine. C'est une façon de signifier aux Européens : êtes-vous prêt à vous défendre sans les Etats-Unis ? En avez-vous les moyens tout en continuant à soutenir l'Ukraine ? Êtes-vous prêts à soutenir l'Ukraine au prix d'attaques de votre territoire ? Sans le sommet d'Anchorage du 15 août 2025 où Trump a totalement adhéré au narratif de Poutine sur l'Ukraine, et sans les déclarations du vice-président Vance et du secrétaire d'Etat Hegseth engageant les Européens à assurer leur défense sans l'armée américaine, l'Etat russe ne violerait pas l'espace aérien européen chaque semaine depuis début septembre 2025.

Construire une autosuffisance stratégique européenne

Face à cette situation, l'Europe doit viser une autosuffisance militaire et de défense. Cela implique de produire, au sein de l'UE, du Royaume-Uni et de l'Espace économique européen, la quasi-totalité de ses armements. La dépendance aux importations américaines, notamment via les avions F-35, crée une vulnérabilité stratégique durable.

Cependant, cette ambition se heurte à un corporatisme monopolistique nationaliste des industries d'armement. Chaque pays défend son industrie, exporte à l'étranger mais rarement à ses voisins européens. Cette fragmentation pousse les États européens à se tourner vers des fournisseurs extérieurs.

Pour surmonter ces obstacles, il faut :

- **Une politique de commande publique européenne ;**
- **Une volonté politique forte ;**
- **Une résistance au chantage à l'emploi exercé par les industriels.**

L'industrie militaire est historiquement liée aux États. Les dirigeants restent les VRP de leurs industries nationales. Si l'on veut une vraie autosuffisance et une Union européenne de Défense, il faut dépasser ces logiques et contraindre ces industries à coopérer à l'échelle européenne.

Conclusion : une responsabilité historique

La construction d'une Union européenne de défense est difficile, mais elle est essentielle à la liberté et à l'indépendance du continent. Elle exige des cadres économiques, administratifs et de la lucidité, une capacité à penser l'inédit, et une volonté de dépasser les réflexes nationaux.

L'histoire nous enseigne que les alliances ne sont jamais éternelles. 80 ans d'atlantisme est déjà une durée exceptionnelle ; ce fut une grande réussite des Européens sur le plan du développement commercial et sur celui de la sécurité de leur territoire resté inviolé. Il leur appartient désormais de construire les conditions de cette autonomie seuls. Ce n'est pas qu'une affaire de politiques publiques et d'institutions. C'est l'affaire de la société européenne, de sa cohésion, de sa capacité à prendre des risques et de ses choix collectifs. Dans ce défi les Européens ont un atout : ils sont, avec leur Union européenne, durablement alliés et en paix entre eux de façon très robuste et attractive. ■

Dernières publications :

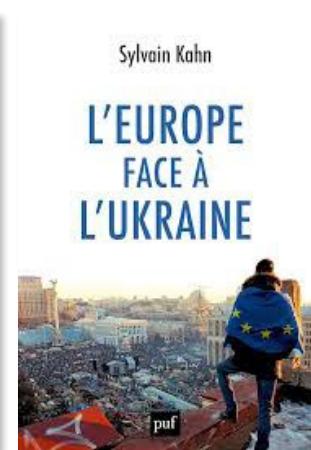
L'atlantisme est mort ? Vive l'Europe ! Éditions de l'Aube / Fondation Jean Jaurès, 2025.

L'Europe face à l'Ukraine, PUF, 2024.

Histoire de la construction de l'Europe depuis 1945, PUF, 2021.

Le Pays des Européens (avec Jacques Lévy), Odile Jacob, 2019.

*A paraître en 2026 : *L'Union européenne, Etat ou empire ?*
 *CNRS éditions.



The Eternal Student *par Eva Anglessy*

Ingénieur de formation, et après neuf années passées dans l'industrie nucléaire française, j'ai intégré la Commission européenne à Luxembourg en 1997. En 25 ans, j'ai eu l'opportunité de changer de poste et même de métier plusieurs fois : d'Euratom à la Cour des comptes, du Centre de Traduction à la Cour de justice, où j'ai terminé ma carrière à 58 ans. J'ai toujours aimé le changement, et le défi, chaque fois renouvelé, d'acquérir de nouvelles compétences et de rencontrer de nouveaux collègues.

Pendant la première année de retraite, après avoir déménagé à Nancy, j'ai testé plusieurs activités pour sélectionner celles qui me permettraient à la fois de créer du lien social et d'occuper mon temps de façon intéressante et si possible, utile : cours de gymnastique, de dessin, chorale, enregistrement de livres audios pour les mal-voyants, conférences sur l'histoire de l'art... Mais au terme de cette année-là, j'ai constaté que je n'avais pas vraiment élargi mon réseau : enregistrer des livres était une activité solitaire, quant aux différents cours ou conférences, les autres participants arrivaient juste pour y participer et repartaient une fois l'activité terminée...

En même temps, j'ai réalisé à quel point mon statut de fonctionnaire européen a été un privilège dans ma vie, financièrement et intellectuellement, et j'ai souhaité retourner à la société une partie de ces bienfaits en travaillant bénévolement pour deux associations nationales d'utilité publique. Je suis d'abord devenue écoutante à SOS-

Amitié, et plus récemment, en janvier 2025, j'ai également rejoint les Restos du Cœur.

La vie associative présente parfois des difficultés dans la gestion des relations humaines et du budget, semblables à celles rencontrées dans le milieu professionnel. Cependant, rencontrer régulièrement les bénévoles pour travailler dans le même but — apporter un soutien concret à des personnes dans le besoin — a permis peu à peu de tisser de nouveaux liens. Quant au travail en lui-même, fort différent dans les deux associations concernées, il m'apporte non seulement la satisfaction de me sentir utile, mais aussi la sensation de rester active, dynamique, en un mot, vivante.

Cet automne, cependant, je devrai réduire en partie mes engagements dans ces associations pour répondre à des sollicitations familiales croissantes.

Un autre moteur important dans ma vie ces dernières années a été de reprendre des études supérieures. Lorsque mon deuxième enfant a quitté la maison, j'ai fait "d'une pierre deux coups" en m'inscrivant à l'Université de Lorraine, comblant à la fois le vide causé par cette absence et un besoin de nouveaux défis intellectuels. Ironie du destin, c'est en 2016, l'année du Brexit, que j'ai commencé un cursus de licence d'anglais à distance, car je travaillais alors à plein temps. Certes, j'avais eu l'opportunité de pratiquer l'anglais à des degrés variés tout au long de ma carrière, mais je souhaitais alors étudier cette langue dans un contexte académique.



Rétrospectivement, je pense que cette expérience m'a servi de répétition générale pour préparer "le grand saut vers l'inconnu" et trouver une réponse à la question qui peut angoisser de nombreux futurs retraités : "comment occuper tout ce temps libre ?" En continuant d'apprendre chaque jour...

Arrivée au terme de mon cursus "Master Mondes Anglophones" en janvier 2024, je me suis demandé que faire de toutes ces connaissances acquises. J'avais envie de partager ma passion pour la culture anglophone avec d'autres enthousiastes, anglophiles ou étudiants en anglais, en mettant à leur disposition mes travaux de recherche et souvenirs de voyage. Avec l'aide technique de mon fils, ce projet est devenu réalité : nous avons créé un blog sur Internet, intitulé The Eternal Student - Anglophilic version (voir liens ci-dessous), et structuré en cinq thèmes différents : quatre correspondent aux pays où j'ai voyagé (Angleterre, Ecosse, Irlande et Etats-Unis), complétés par une rubrique générale sur la culture anglophone.

Poster mes travaux de recherche sur ce blog entretient ma motivation pour acquérir de nouvelles connaissances plus librement que ne le permet le monde académique, tout en gardant une certaine rigueur intellectuelle. Et je ne voyage plus de la même façon qu'avant : j'apporte plus de soin à mes photos et je note des informations pratiques en vue de partager mes émotions et souvenirs de voyage avec mes lecteurs, en espérant que mes récits et album-photos les fassent rêver et leur inspirent de beaux projets de voyage.

L'abonnement à mon blog est bien sûr gratuit, tout comme le téléchargement des documents mis à la disposition des lecteurs. Plusieurs amis et anciens collègues au sein des institutions s'étant inscrits sur mon blog (bouton rouge "Subscribe" dans la colonne de droite), il est également devenu un moyen de maintenir un lien avec eux, car ils sont automatiquement avertis quand je publie un nouvel article et peuvent y réagir en écrivant un commentaire dans un espace dédié en bas de page. Ils peuvent aussi m'adresser un message plus personnel en cliquant sur "Contact us" dans la colonne de droite.

En effet, si nouer de nouveaux liens sociaux est important pendant la retraite, cultiver les amitiés créées tout au long de notre vie l'est tout autant... ■

<https://eternal-student.com/>





The European Route
d'Artagnan
La Route Européenne
d'Artagnan

Cultural route
of the Council of Europe
Itinéraire culturel
du Conseil de l'Europe



Sur les traces d'Artagnan : quand un Gascon met l'Europe en selle

par Alain Libéros, président fondateur de la Route européenne d'Artagnan

Un rêve né d'un verre de Floc

Quelle aventure ! Celle d'un Gascon qui décida, un jour de 2011, de mettre l'Europe à cheval sur les traces du plus célèbre des mousquetaires. L'idée m'est venue un matin d'automne, après une randonnée entre amis. Autour d'un verre de Floc de Gascogne — évidemment — un compagnon de selle lança : "Si nous, Bretons, avions un héros comme d'Artagnan, nous en ferions une route européenne !" Je souris... mais dans ma tête, la machine était déjà lancée. Dix ans plus tard, ce rêve gascon est devenu une réalité reconnue par le Conseil de l'Europe.

Un rêve devenu réalité

Depuis 2021, la Route européenne d'Artagnan (REA) relie six pays et plus de 10 000 km de chemins balisés : France, Espagne, Belgique, Pays-Bas, Allemagne et Italie. C'est le premier itinéraire équestre européen certifié par le Conseil de l'Europe, aux côtés des grands chemins culturels comme Saint-

LEGENDE

1 La Route Royale
Au service du Roi Louis XIV
Lipac - Auch - Paris - Lille - Maestricht, ext. vers Bruxelles

2 La Route de Madame d'Artagnan
Par des routes fréquentées par d'Artagnan ou ses proches
Maastricht - Venlo - Coevorden - Coevorden - Gennep - Lipac

3 La Route des Cardinalux
Sur les traces de Richelieu et de Mazarin
Paris - Blois - Nantes - La Rochelle - Béziers - Lipac

4 La Route des Mousquetaires
Du sud de la France au nord de l'Europe
Lipac - Armentières - Amiens - Tournai - Namur - Liège

5 La Route de l'Infante
Pour rejoindre l'Île aux Falaises
Bar - Argenteuil - Issy-les-Moulineaux - Saint-Jean-de-Luz

6 La Route des Géants
Pour arriver et se balader sur Fouquet
Nîmes - Tours - Fontainebleau - Vouz-en-Vicomte
Sainte-Croix - Périgueux



Jacques-de-Compostelle ou Mozart. Mais ici, pas uniquement des marcheurs : place aux cavaliers, randonneurs et cyclistes, qui découvrent plus de 250 sites historiques, de Lupiac à Maastricht, sur les traces du mousquetaire gascon.

Pour notre équipe, il ne s'agissait pas seulement de tracer des sentiers : il fallait relier des cultures, des paysages, des langues et des histoires. "Monter à cheval, dis-je souvent, c'est déjà voyager lentement. Mais suivre les pas de d'Artagnan, c'est voyager avec panache !"

Entre histoire et légende

Le projet s'appuie sur les déplacements réels de Charles de Batz de Castelmore, dit d'Artagnan, né à Lupiac vers 1615 et mort au siège de Maastricht en 1673. Mais c'est aussi une épopée littéraire : celle d'Alexandre Dumas et de ses Trois Mousquetaires, traduits dans plus de soixante langues et adaptés au cinéma, en BD et même en manga. La Route d'Artagnan réconcilie ainsi le réel et l'imaginaire : l'histoire rigoureuse du soldat et la légende flamboyante du héros.

L'envers du décor : la sueur et la passion

Que l'on ne s'y trompe pas : cette épopée n'a pas été un long fleuve tranquille. Entre 2011 et 2021, il a fallu convaincre, négocier, relier des administrations qui ne parlaient pas toujours le même langage... ni la même langue ! Les autorisations, les financements, les balisages, les réglementations européennes : autant d'obstacles à franchir, souvent à pied, quand les chevaux se reposaient. Oui, cette Route s'est bâtie à la sueur du front, parfois au prix de doutes et de nuits blanches. Elle a demandé de la patience, de la diplomatie, de la persévérence... et parfois un bon vieux courage gascon.



Comme pour la construction européenne, ce fut un chantier permanent : plein d'espoirs, d'efforts et de discussions passionnées. Mais au fond, n'est-ce pas cela, bâtir une aventure humaine ? Alors, certes, il y a eu du sang, de la sueur et parfois quelques larmes, mais toujours avec cette conviction que l'effort collectif finit par payer. Et comme le dit l'adage : Rome ne s'est pas construite en un jour... ni la Route d'Artagnan !

Une épopée collective

Derrière cette réussite, il y a une véritable armée de bénévoles : plus d'une trentaine aujourd'hui, répartis dans toute l'Europe, épaulés par des collectivités, des fédérations sportives, des offices de tourisme, des historiens, des associations culturelles et même quelques diplomates épris de culture équestre. Ce projet, c'est une chevauchée à plusieurs brides. Sans les élus locaux, les associations et les cavaliers, rien n'aurait été possible. L'Association européenne de la Route d'Artagnan (AERA) est née à Bruxelles en 2014. Depuis, plus

de 75 comités départementaux se sont constitués, traçant patiemment les six grands axes de la route. Un souvenir marquant ?

Lors d'un balisage dans les Ardennes, un maire accueillit l'équipe avec une soupe chaude et une étable pour abriter les chevaux. Ces moments de solidarité sont notre plus belle récompense. On a vu des cavaliers braver une pluie persistante pendant de longues journées, des chevaux perdre leurs fers, et malgré tout cela ... tout le monde riait.



Des femmes, des hommes et des chevaux

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, la Route d'Artagnan n'est pas une affaire d'hommes. La majorité des bénévoles sont des femmes : cavalières, historiennes, communicantes, guides. Elles tiennent la barre — ou plutôt les rênes — de cette formidable aventure humaine. Toutes partagent une même passion : celle du cheval, de la

nature et du patrimoine européen. En Belgique, un attelage s'est égaré dans un champ de betteraves avant de retrouver la route grâce à un agriculteur hilare. Aux Pays-Bas, un jeune cavalier a rejoué, costume à l'appui, la dernière charge de d'Artagnan devant les remparts de Maastricht. Et en Gascogne, bien sûr, on termine souvent la journée autour d'un banquet digne du Roi-Soleil.



Une Europe à cheval

La certification européenne n'est pas qu'un label : elle consacre un état d'esprit — celui du dialogue, du respect et du partage. Les valeurs portées par la Route — courage, solidarité, curiosité — sont celles du Mousquetaire, mais aussi celles de l'Europe. À chaque étape, les participants découvrent châteaux, citadelles, musées, haras et habitants fiers de leur territoire. Ce tourisme lent, durable et convivial est à mille lieues du tourisme de masse. Et lorsque l'on parvient, à cheval, à faire dialoguer un maire belge, un guide espagnol et une cavalière italienne... on se dit que le rêve européen a encore de belles heures devant lui.

Le Mousquetaire que je suis devenu

Si la Route européenne d'Artagnan existe, c'est qu'elle m'a, moi aussi, transformé. Je n'imaginais pas, en lançant cette idée un peu folle, que je deviendrais un jour le "mousquetaire administratif" d'un projet européen !



Ancien cadre, j'ai dû apprendre à jongler entre règlements, cartes, partenariats et... bottes boueuses. Mais au fond, ce parcours m'a rappelé ce que d'Artagnan incarne : le courage, la ténacité et le goût de l'aventure partagée. J'aime dire que cette route n'est pas la mienne : elle appartient à tous ceux qui y croient. Et s'il fallait recommencer, je le ferais sans hésiter — en selle, bien sûr. Un jour, après une réunion à Bruxelles, j'ai confié à un journaliste : "Quand j'ai commencé, je voulais juste relier Lupiac à Maastricht. Aujourd'hui, ce sont des amitiés qui relient toute l'Europe." Cette phrase résume, mieux que tout discours, l'esprit de notre aventure.

L'esprit Mousquetaire, aujourd'hui

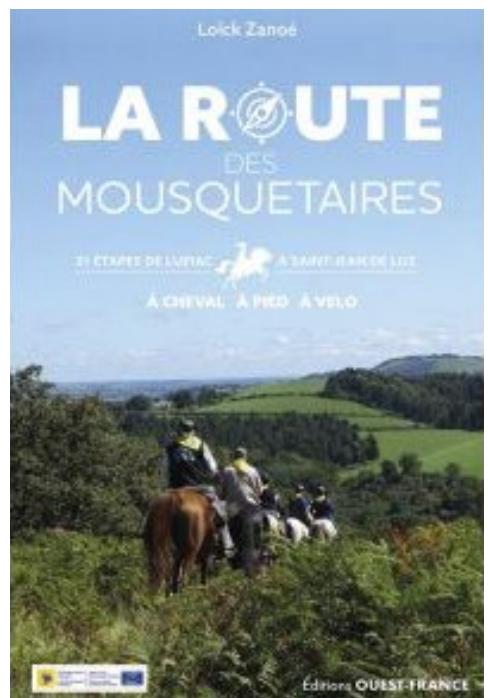
Chaque année, des événements rassemblent cavaliers, habitants et élus. Même le Manneken Pis à Bruxelles a déjà

revêtu la casaque de Mousquetaire ! La communication de la Route est active : réseaux sociaux, salons du tourisme, festivals équestres. La REA s'ancre dans les territoires tout en regardant loin : vers une Europe culturelle, ouverte et joyeuse.



© DDM

Et quand on me demande ce qui me pousse à continuer, je réponds sans hésiter : "Parce qu'un Gascon ne renonce jamais. Et parce qu'à cheval, on voit toujours plus loin !" ■

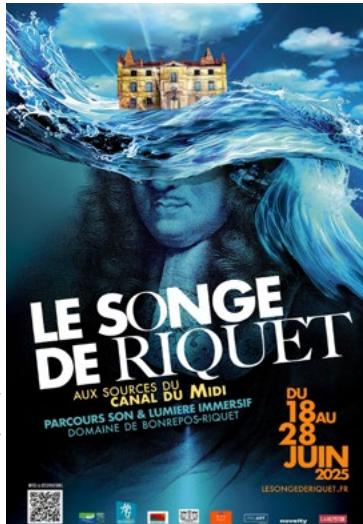


Éditions OUEST-FRANCE

Le songe de Riquet :

quand un village se prend à rêver grand

par Jacques Vonthron



© Mairie Bonrepos Riquet

Quand le maire de Bonrepos-Riquet, Philippe Seilles, m'a lancé ce défi, j'ai d'abord cru qu'il plaisantait. Monter un son et lumière en quelques mois ? Sur la façade orientale d'un château du XVII^e siècle ? Je me suis dit en rêve, tout en étant saisi par une frousse bleue : "On va tenter de rêver grand, et on verra bien jusqu'où ça nous mène."

Bonrepos-Riquet, c'est un petit village d'à peine 380 habitants, au nord-est de Toulouse. La commune est propriétaire du Domaine depuis 18 ans — 29 hectares et un château où Pierre-Paul Riquet, l'inventeur du Canal du Midi, conçut son œuvre visionnaire. Un

lieu superbe, mais exigeant : classé monument historique, il demande entretien, restauration, mise en valeur... autant de missions que la commune ne pourrait pas assumer seule. Heureusement, elle peut compter sur deux associations sœurs, la Sauvegarde et Valorisation du Domaine de Bonrepos-Riquet (SVDBR) et Passion Riquet, pour animer le site toute l'année : visites guidées, Journées du Patrimoine, concerts, marchés de plantes, et bien sûr... le spectacle son et lumière. En 2025, cette aventure collective a pris une ampleur que personne n'imaginait. En quelques mois, près de 150 bénévoles se sont mobilisés, dont 80 à 90 chaque soir sur scène, costumés et passionnés. Huit soirées magiques, près de 8 000 spectateurs émerveillés, et un château qui vibrait à nouveau de l'histoire de son illustre maître.

Je n'avais jamais imaginé qu'à la retraite, je me retrouverais à gérer des parkings, des costumes et des projecteurs... et à vivre une telle aventure humaine ! Car au-delà de la prouesse artistique, Le Songe de Riquet a été une véritable fête de village. Il fallait accueillir, guider, abreuver et restaurer le public ; assurer



la logistique, la billetterie, la sécurité, la lumière, le son... et même un peu la météo. Chaque soir, le Domaine tout entier s'animaît comme une ruche.

La réussite du spectacle repose sur une alchimie rare entre les deux associations du Domaine. La SVDBR, forte de son expérience et de ses moyens matériels — parkings, barnums, restauration, costumes, entretien du site —, a joué un rôle indispensable. Passion Riquet, plus jeune, a apporté son énergie, ses bénévoles motivés, et une redevance de 10 000 € à la commune, complétée par les bénéfices de la buvette. Ensemble, nous avons contribué à la vitalité du Domaine, tout en assurant de précieuses ressources pour la restauration du château, menée sous les contraintes rigoureuses liées à son statut de monument historique.



Et puis il y eut ce moment suspendu.

Quand la façade s'est illuminée pour la première fois, j'ai senti une émotion difficile à décrire : celle de voir renaître l'histoire de Riquet sur les pierres mêmes où il rêvait son canal. Ce soir-là, en regardant les spectateurs debout pour applaudir, j'ai compris que ce projet dépassait tout ce que j'avais imaginé. Ce n'était plus un simple spectacle : c'était une transmission, un élan collectif, une fierté partagée.

Le metteur en scène, Sébastien Salvagnac, (nationalement et internationalement reconnu pour ses mapping vidéo) a su transformer, avec maestria cette passion bénéfique en un véritable théâtre de plein air, où se mêlent lumière, musique et émotion. Autour de lui, chacun a trouvé sa place : acteurs amateurs, couturières, techniciens, adolescents, jeunes enfants du territoire, retraités et habitants simplement heureux de "faire partie de l'histoire". C'est une œuvre bien ancrée dans notre terre glaiseuse du Lauragais.

Cette aventure a aussi rappelé à quel point le bénévolat est une force silencieuse mais essentielle. Il ne s'agit pas seulement de donner de son temps : c'est offrir une part de soi à un projet qui nous dépasse. Et ici, à

Bonrepos, ce projet, c'est la mémoire d'un homme visionnaire et le destin d'un lieu patrimonial unique.

Car le Château de Bonrepos-Riquet, avec son parc, ses pavillons et ses allées plantées d'arbres anciens, est bien plus qu'un décor. C'est un témoin vivant du génie et du courage d'un homme, Pierre-Paul Riquet, qui osa rêver d'une voie d'eau reliant l'Atlantique à la Méditerranée, dont notre Son et Lumière, modestement, fait revivre cette audace.

En refermant cette aventure, j'ai compris qu'on ne prend pas sa retraite de la curiosité ni de la passion. On la réinvente.

Et comme aurait pu murmurer Pierre-Paul Riquet lui-même, s'il nous voyait... en songe : "Quand les hommes s'unissent, les eaux finissent toujours par trouver leur chemin."

Car pour ceux qui se laissent porter par son histoire, cette aventure rappelle qu'il existe toujours des récits à partager, quels que soient nos parcours et nos âges. Certains y offrent leurs mains, d'autres leurs voix, et parfois seulement un regard émerveillé. Et c'est de ces gestes simples que naît, soir après soir, une

émotion collective. Faire vivre un lieu, au fond, c'est garder vibrant ce qui nous relie — à une mémoire, à des pierres... et surtout aux autres."

À suivre... l'aventure continue !

Le Songe de Riquet ne s'arrête pas là :

- Prochaine édition du 17 au 28 juin 2026
- Vidéos et informations : <https://lesongederiquet.fr/merci-et-rendez-vous-en-2026>

Le Domaine de Bonrepos-Riquet accueille toute l'année visites, concerts, journées du patrimoine ou des plantes.

- <https://www.bonrepos-riquet.fr/index.php/chateau>

▪ Soutenez la restauration du Château :

Dossier de mécénat : <https://www.bonrepos-riquet.fr/images/Chateau/Mecenat/dossier.pdf>

- 2026 : 30 ans du classement UNESCO du Canal du Midi
- Une célébration tout au long du canal... et au Domaine de Bonrepos-Riquet !

<https://www.canal-du-midi.com>

Nous poursuivons notre série des écrivains et artistes au rayonnement européen. Puisque nous sommes à Strasbourg, voici Germain Muller, cabarettiste hors frontières et donc typiquement alsacien. Par Ambroise Perrin

"L'Alsace n'est pas à vendre!"

Germain Muller



Des Muller en Alsace, il y en a plein, mais Germain, l'artiste écrivain européen, il n'y en a qu'un ! Incorporé de force dans l'armée allemande, il déserte la Wehrmacht pour rejoindre la 1ère armée française de de Lattre de Tassigny. S'appeler Germain pour un patriote français cela embrouille ceux qui pensent que tout est noir ou blanc.

Il vaut mieux en rire, il créera donc un cabaret satirique, le Barabli, et pendant 30 ans,

sur les traces des Berlinois Bertold Brecht et Kurt Weill, il titillera la mauvaise conscience des bien-pensants.

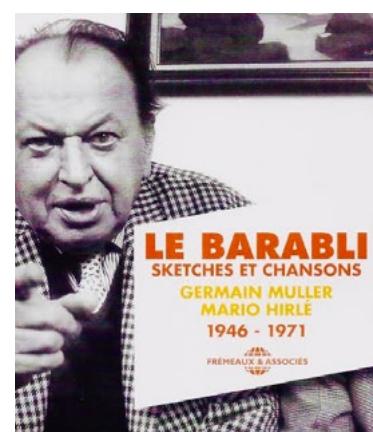
Germain Muller avait débuté comme jeune premier dans le cinéma allemand, il jouera ensuite le commissaire Muller dans des films policiers français. Premier président du centre dramatique de l'Est, futur TNS, élu adjoint à la culture du maire de Strasbourg, il crée l'Opéra national du Rhin.

Il monte des spectacles avec Bernard Freyd et Roger Siffer, et se souvient qu'au lycée il était copain avec le mime Marceau. Il épouse Dinah Faust, célèbre comédienne née à Berlin, et anime chaque soir le Cercle américain de Strasbourg.

Puis il enregistre des émissions de télévision à FR3, notamment avec Jacques Martin. Il tourne

les Culottes rouges avec Bourvil puis une comédie musicale, *Zwei Krawatten*, à la télévision bavaroise. René Ehni, Alfred Kern, Tomi Ungerer sont ses amis.

Quand on demande à Germain Muller d'où il vient, il répond provocateur "ni vraiment allemand, ni vraiment français, mais alsacien et européen", et pour masquer ses traumatismes de la guerre il s'exclame : "Enfin... redde m'r nimm devun ! Enfin... n'en parlons plus !" ■



Hommage à Paul Collowald

par René Guth

Notre ligne éditoriale ne contient pas de nécrologies, sauf exceptions. En voici une, à double titre : Notre ex-collègue Paul Collowald est décédé à l'âge de 102 ans révolus le 8 juillet 2025. D'après nos informations, il était le doyen des membres de toute l'AIACE. Cette extraordinaire longévité - active jusqu'au bout - mérite d'être saluée.

Ensuite et surtout parce que nous perdons le dernier fonctionnaire européen qui fut à la fois témoin et acteur de la construction européenne depuis le congrès de La Haye en 1948 à nos jours. Son impressionnant parcours est relaté dans l'hommage que lui a rendu "Sauvons l'Europe" que nous nous permettons de reproduire ci-dessous et auquel la Section France s'associe pleinement.

"Paul était resté ce journaliste qui aimait les mots justes qui ne trahissent pas, mais qui expliquent et éclairent le combat d'une vie, son combat pour l'Europe. Encore aurait-il voulu immédiatement préciser et border ce qu'il entendait par "Europe", puisant dans l'expérience du siècle qui fut le sien (1923 – 2025). Un siècle d'apprentissages, de joies et de souffrances, qui fut transcené par le miracle du 9 mai 1950. Paul s'est toujours présenté comme un fils de la terre d'Alsace et du FEC¹ de Strasbourg, puis comme

un disciple de Robert Schuman. D'un Paul à l'autre, son chemin de Damas restait cette traversée de Strasbourg une nuit de 1949 en compagnie de Robert Schuman. Expérience vécue d'une forme d'incarnation de l'Histoire, qui allait décider d'une vie, ou plutôt qui donnait tout son sens à son expérience de résistance au nazisme et son engagement au sein d'une démocratie – chrétienne alors étincelante.

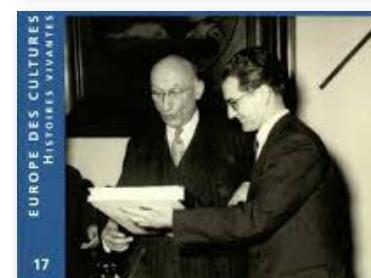
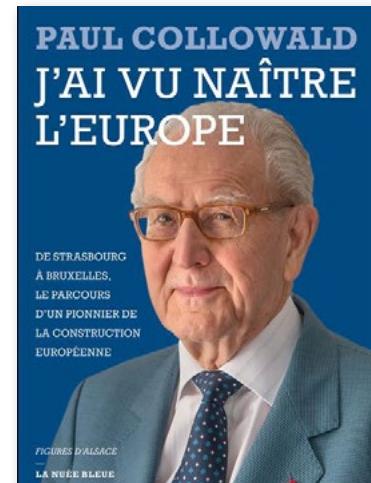
Des DNA² au Monde, des équipes de Jacques-René Rabier à celle de Pierre Pfleimlin, Paul fut de cette génération avant tout fier d'être des "militants de l'Europe", une forme d'identité au-dessus de tout. Il ne fut jamais tant fier d'une carrière, par ailleurs remarquable, que des combats menés au nom d'une certaine conception et d'une exigence sans faille de l'Europe. Combats étudiants, quasi physiques, lors de la CED³, combats à fleurets mouchetés en des temps où l'héritage gaulliste et celui des pères fondateurs paraissaient irréconciliables. Enfin Paul fut pour notre mouvement "Sauvons l'Europe" un compagnon de route fidèle, bienveillant, surtout attentif à nous partager cette mémoire d'un parcours européen qui éclaire et nourrit les combats d'aujourd'hui."

Henri Lastenouse, au nom de l'équipe de "Sauvons l'Europe". ■

Si vous souhaitez en savoir plus, je vous recommande deux livres :

"J'ai vu naître l'Europe" de Paul Collowald aux éditions de la Nuée Bleue, septembre 2014

Sabine Menu, enseignante-chercheure à EM⁴ Strasbourg Business School, a rédigé sa biographie "Paul Collowald, pionnier d'une Europe à unir. Une vie à dépasser les frontières", Peter Lang, 2018.



Paul Collowald,
pionnier d'une Europe à unir
Une vie à dépasser les frontières

1 Foyer de l'étudiant catholique (FEC)

2 Dernières Nouvelles d'Alsace (DNA)

3 Communauté Européenne de la Défense (CED)

4 École de Management- Business school (EM)

"Dix ans à dompter l'INFO : mission (im) possible"

Dix ans à la barre de l'INFO de l'AIACE France, autrement dit dix ans à jongler avec des mots capricieux, des délais indomptables et une imprimante qui croit qu'elle est une rockstar en pleine crise existentielle.

Avant que ma chaise ne dépose plainte pour usage abusif, un énorme merci à ma dream team hyperactive: Guénolée, notre fée rédactionnelle tranquille et déterminée, dont la rigueur discrète et la bienveillance assurent la cohérence de chaque numéro; Catherine et Francis, nos vigies européennes, qui naviguent dans les méandres bureaucratico-politico-enthousiastes avec grâce; et puis nos six légendaires re-lecteurs — Isabelle, Michèle, Louis, Jean-Pierre, Denise et Annie — les ninjas invisibles qui traquent les coquilles et autres créatures malfaisantes à coups de surlieur.

À Bruxelles, les graphistes pratiquent la magie noire des couleurs de l'arc en ciel, tandis que l'OIB imprime et orchestre un ballet logistique digne d'un film à suspense. Le tout sous le regard indulgent de notre DG HR, gardienne des mystères administratifs.

Et moi, me voilà entrant fièrement (ou presque) dans ma huitième décennie, ce qui me confère enfin le droit sacré de lever le pied et d'observer, depuis ma terrasse imaginaire, le monde tourner sans moi. Le flambeau passe donc à Michel Cat, qui reprendra les rênes de ce navire dès le prochain numéro.

Bonne chance, cher Michel, et que l'INFO continue de naviguer entre sérieux et sourires ! ■

Jacques Vonthron

LE MOT DU SECRÉTARIAT

L'hospitalisation dans tous ses états !

Plusieurs situations peuvent se présenter et nécessitent une approche différente. Voici quelques conseils pour éviter les cauchemars administratifs, quand vous devez avant tout penser à... **votre santé!**

- En cas d'urgence immédiate

Présentez votre carte d'adhérent AIACE France ou/et votre attestation d'affiliation au RCAM, en précisant que l'hôpital recevra une prise en charge "paiement direct" dans les heures qui suivent (ou dès le lundi matin si l'urgence survient le week-end).

Envoyez – ou faites envoyer – un simple mail à pmo-ispra-prise-en-charge@ec.europa.eu, ou bien flashez le QR code figurant au verso de votre carte AIACE: il ouvrira directement un message pré adressé au RCAM Ispra. Dans ce mail, indiquez **seulement** votre nom, votre numéro de pensionné et le nom/adresse de l'établissement hospitalier avec si possible l'adresse email des admissions. En cas de difficulté, contactez le secrétariat d'AIACE France (coordonnées au verso de la carte d'adhérent) ou votre délégué régional : ils s'occuperont de la

demande urgente dans les plus brefs délais.

- Hospitalisation programmée

Les demandes doivent être introduites via RCAM en ligne, MyPMO ou via le nouveau portail "ServiceNow" le plus tôt possible. En cas de souci technique, utilisez le formulaire "demande de prise en charge – paiement direct", à transmettre par email à Ispra ou par courrier postal.

Pensez à joindre obligatoirement :

- une prescription ou un rapport médical décrivant l'intervention prévue,

Hospitalisation : les bons reflexes pour éviter le stress administratif

AIACE France vous guide pas à pas.

- un devis sommaire indiquant le coût journalier dans la spécialité concernée. (Grille/ligne tarifaire)

- Le délai de réponse du RCAM est fonction de la date programmée de l'intervention.

- Soins de suite, centres de rééducation ou convalescence

Fournissez un rapport médical de sortie de l'hôpital initial ainsi qu'un devis sommaire (prix de journée moyen), comme pour une hospitalisation programmée.

- Hospitalisations en cascade

Ce cas se produit lorsqu'un établissement (clinique, hôpital local...) transfère un patient vers un CHU ou un centre plus spécialisé. Même si la situation relève de l'urgence, le rapport médical succinct de sortie du premier hôpital est obligatoire avec le motif du transfert dans le deuxième hôpital.

La facture du transport est à régler par le pensionné et à transmettre par la suite au RCAM avec la prescription précisant le motif du transport.

- Prises en charge a posteriori

Si la demande de paiement direct est faite après la sortie, prudence ! Cette **situation est à éviter** : le devis n'ayant pas été validé par le RCAM avant l'admission, vous risquez un reste à charge important.

À fournir dans ce cas uniquement : bulletin de situation (ou de sortie), rapport médical et facture de l'hôpital. *Dans tous les cas, il reste toujours la possibilité d'une avance sur la base d'un devis. Si la facture de l'hospitalisation est réglée par le pensionné, il est possible de demander un remboursement rapide au RCAM (délai 1 semaine) en cas d'un montant élevé.* ■

Jacques Babot et Guénolée Legros

Permanence téléphonique :

du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30. En dehors de ces horaires, les urgences sont traitées par un(e) bénévole.

Rôles et fonctions du secrétariat :

- Aide pour les demandes de prises en charge urgentes (hospitalisations en cours). Le suivi ultérieur est assuré par les délégués régionaux ;
- Suivi des demandes d'informations (RCAM, fiscalité et tous domaines liés à notre statut de retraités des institutions européennes...) ;
- Suivi des déclarations de décès (information de la Commission, du délégué régional et contacts avec les proches) ;
- Relais avec l'AIACE internationale, le Mouvement Européen Français (MEF) ;
- Suivi de la gestion des données des adhérents : changements d'adresse (retour de courrier), de comptes bancaires et suivi des appels de cotisation ;
- Suivi des demandes de cartes d'adhérents pour ceux qui

n'en ont pas encore fait la demande et pour les nouveaux adhérents ;

- Transmission au Help Desk informatique des problèmes de connexion à EU Login (RCAM, Sysper, etc) ;
- Diffusion des informations importantes par e-mailing à tous les adhérents.

N'hésitez pas à nous contacter par téléphone, par e-mail ou courrier postal. Le secrétariat transmettra votre demande aux différentes personnes habilitées à vous répondre. N'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées (y compris téléphoniques) !

Coordonnées du secrétariat :

Représentation de la Commission européenne
AIACE-France

52, rue de la Victoire 75009 -PARIS
Tél : 07 67 61 44 43 (+33767614443)
E-mail aiace.france@wanadoo.fr
Site Internet www.aiace-fr.eu



2026. L'année de la solidarité



Bonheur et santé sans limite